

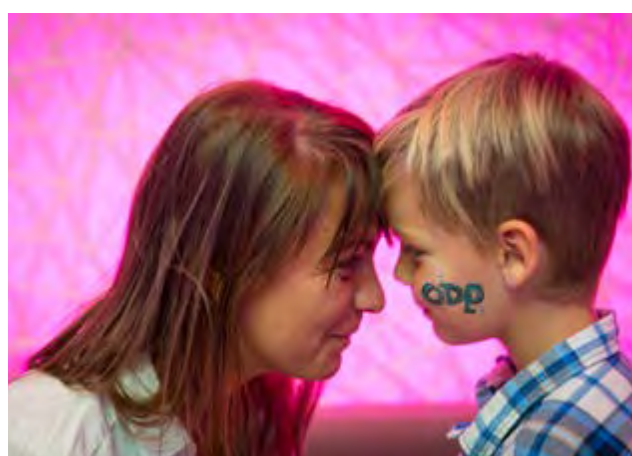
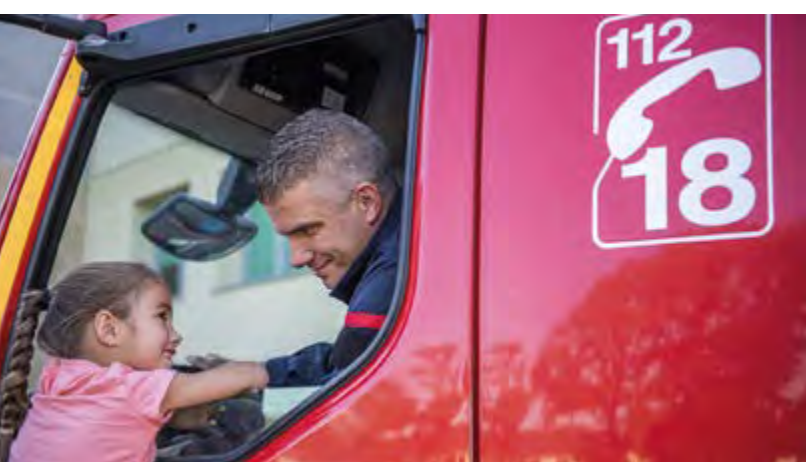
2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Osez,
Donnez,
Partagez


ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES
SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE



Sommaire

- ▶ Édito p. 5
- ▶ Ça s'est passé en 2020 p. 6
- ▶ Les sapeurs-pompiers décédés en service commandé p. 8

PAGE
9

QUI SOMMES-NOUS ?

- ▶ L'ODP, une grande famille solidaire p. 10
- ▶ Notre gouvernance p. 12
- ▶ Une forte présence dans les territoires pour un accompagnement au plus près des besoins p. 14
- ▶ Les sapeurs-pompiers de France, un grand réseau solidaire p. 16
- ▶ L'ODP pleinement mobilisée pendant la Covid-19 p. 18
- ▶ Le dispositif « Solidarités pompiers de France » p. 20
- ▶ L'engagement de nos sapeurs-pompiers p. 22
- ▶ La solidarité du réseau associatif p. 23

PAGE
24

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Le parent référent p. 26
- ▶ Le pupille référent p. 30
- ▶ L'accompagnement des pupilles p. 34
- ▶ L'accompagnement des veuf(ves) de sapeurs-pompiers p. 36
- ▶ Les prestations 2020 p. 38
- ▶ Témoignage p. 40
- ▶ La répartition des pupilles pris en charge p. 42
- ▶ Les vacances, des moments forts pour toutes les familles p. 43
- ▶ L'ODP au quotidien p. 44
- ▶ Un patrimoine en faveur des orphelins de sapeurs-pompiers p. 45

PAGE
46

NOTRE FINANCEMENT

- ▶ Une générosité qui perdure p. 48
- ▶ Les partenaires et mécènes p. 51
- ▶ Les legs et assurances-vie p. 52
- ▶ Des événements grand public p. 53
- ▶ Le mur des donateurs p. 54

Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France

Juin 2021

Contact : 32 rue Bréguet 75011 Paris. 01 49 23 18 18 - odp.communication@pompiers.fr

Crédits photos : Sdis 01, Sdis 06, Sdis 13, Sdis 14, Sdis 30, Sdis 44, Sdis 60, Sdis 68, Sdis 77, Sdis 78, Sdis 95, Adobe Stock, Laurent Lacombe, Olivier Rigaud, ODP, Marion Fournies.

Seul,
on va plus vite.
Ensemble,
on va plus loin.

ÉDITO



GRÉGORY ALLIONE

PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE DES PUPILLES

Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Comme chaque année depuis sa création – en 1926 –, l'Œuvre des pupilles s'est vouée corps et âme aux pupilles orphelins de sapeurs-pompiers en 2020. Avec 11 sapeurs-pompiers décédés en service commandé, 20 nouveaux orphelins sont venus rejoindre la grande famille solidaire de l'ODP. Ainsi, ce sont 1 486 pupilles qui ont été accompagnés en 2020.

Il va sans dire que 2020 a été une année particulière : la crise sanitaire liée au coronavirus (toujours en cours...) n'a pas permis la réalisation de certains événements (rassemblements Parents ou Pupilles, festival ODP TALENCE, séjours vacances...), et a obligé l'association à s'adapter très rapidement et à mettre en place des solutions alternatives pour soutenir les familles et les pupilles pris sous son aile. Des sessions d'échanges audiovisuelles ont été créées dès le printemps à destination des pupilles majeurs et parents de l'ODP, animées par une professionnelle. En complément, une plateforme téléphonique a été mise en place. Gérée par une psychologue, cette dernière a permis un suivi plus individualisé.

Deux dispositifs très appréciés des bénéficiaires.

Soulignons le fait que toutes les actions réalisées pour les pupilles ont pour but de les aider à se reconstruire et à grandir sereinement, à leur redonner le sourire, à les rendre autonomes et à les accompagner au plus près dans la difficulté.

En parallèle, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France (ODP), la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF) ont conjointement contribué au développement du dispositif « Solidarités pompiers de France », qui vient en complément de l'action sociale menée par les amicales, les unions départementales et régionales pour apporter un soutien moral et financier supplémentaire aux sapeurs-pompiers ainsi qu'à leur famille en cas d'accident, de maladie ou face à certains aléas de la vie courante. En 2020, 46 familles de sapeurs-pompiers ont ainsi pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de ce dispositif.

Ce rapport annuel, qui retrace l'essentiel de la vie de l'Œuvre des pupilles, est le reflet des valeurs que se partage le réseau fédéral : solidarité, esprit d'équipe, engagement et humanisme, et présage d'une année 2021 pleine d'espoir et de belles actions en perspective.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2020

JANVIER

L'ARBRE DE NOËL (75)

Accueillis le samedi 4 janvier à midi par Grégory Allione, président, et les administrateurs de l'ODP, sur la péniche « La Patache bateaux mouches », à Paris, plus de 200 pupilles accompagnés de leur parent ont découvert la fête foraine qui avait été installée pour l'occasion. Le dimanche, le père Noël a fait sa grande apparition, pour le plus grand plaisir des pupilles : distribution des cadeaux, photos souvenirs, animations diverses... chacun a pu profiter de ce beau moment. Un week-end mémorable et inoubliable pour tous les participants.



AVRIL/MAI/JUIN

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ET D'ÉCOUTE À TRAVERS TOUTE LA FRANCE

À la suite des mesures gouvernementales imposées, et ce dès la mi-mars, contre la propagation de la Covid-19, l'Œuvre des pupilles a décidé de mettre en place une solution pour les familles et pupilles de sapeurs-pompiers, permettant l'écoute et les échanges pendant cette période délicate. Facebook live et plateformes téléphoniques individualisées ont ainsi été déployés par des professionnels du secteur et ont permis à l'Œuvre des pupilles de renforcer sa présence auprès de celles et ceux qu'elle protège.

JUILLET-AOÛT

ÉCHANGES DE MAISONS ET BONS PLANS VACANCES

Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus, le ralentissement de l'activité économique a affecté et affecte encore lourdement les entreprises. Durant l'été 2020, l'ODP, en étroite collaboration avec les Unions départementales de sapeurs-pompiers, a développé les séjours-familles en mettant notamment en place un réseau d'échanges de maisons et de « bons plans logement » pour que les familles puissent tout de même partir en vacances, même pendant la crise. L'ODP a aussi aidé certains pupilles, entrepreneurs, dont les entreprises étaient en grande difficulté.



CAMPAGNE D'AFFICHAGE DANS TOUTE LA FRANCE

Tous les ans au mois de juillet, l'ODP lance une grande campagne d'affichage dans toute la France, pour récolter des fonds auprès du grand public. Outre la solidarité des sapeurs-pompiers, la générosité des donateurs est essentielle et permet à l'ODP de financer un grand nombre de ses actions.

OCTOBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ODP (75)

En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, la 127^e édition du Congrès national des sapeurs-pompiers de France, initialement prévue du 14 au 17 octobre à Marseille, a été reportée en 2021. L'assemblée générale a pu se tenir le 16 octobre dernier à Paris. Grégory Allione, président de l'ODP et de la FNSPF, accompagné du comité exécutif et de Thomas Hugues, parrain de l'ODP, s'est exprimé dans la salle du Grand Rex à Paris et en direct sur les réseaux sociaux, pour dresser le bilan de l'année 2019 et expliquer les projets de l'association qui seront conduits les prochains mois.



NOVEMBRE

AIDE AUX SAPEURS-POMPIERS EN DIFFICULTÉS APRÈS LA TEMPÊTE ALEX (06)

Après le violent passage de la tempête Alex, dans les Alpes-Maritimes, début octobre 2020, 33 familles de sapeurs-pompiers ont pu être aidées grâce au dispositif « Solidarités pompiers de France ». Quelques-unes d'entre elles ont complètement perdu leur habitation, emportée par les flots, tandis que d'autres ne pouvaient plus y habiter car leur bien avait été déclaré en état de péril.

DÉCEMBRE

VENTE SOLIDAIRE DE JOUETS AU PROFIT DE L'ŒUVRE DES PUPILLES (75)

Une vente solidaire de jouets neufs et d'occasion s'est déroulée à la Maison des sapeurs-pompiers de France à Paris, la semaine du 7 décembre. Plusieurs centaines de jouets offerts par des entreprises, des magasins ou de généreux donateurs étaient proposés à des prix tout doux. Si la vente solidaire était ouverte à tous, elle s'adressait aussi aux familles les plus modestes pour leur offrir le plus beau Noël, tout en faisant une bonne action pour l'association.



Annulation des événements suivants due à la crise sanitaire

- Congrès national des sapeurs-pompiers de France
- Congrès des Notaires
- Rassemblement Parents
- Rassemblement Pupilles majeurs
- Primes d'installation
- Festival ODP TALENCE
- Prix Giacinto Accornero avec la Fondation de France.

L'ANNÉE 2020

On ne les oublie pas...

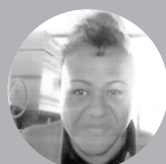
Onze sapeurs-pompiers sont décédés en service commandé laissant vingt nouveaux orphelins pris en charge



Lieutenant-colonel
Denis SERKA (SPP)

SDIS de l'Essonne (91)

Décédé le 18 janvier 2020



Caporale-chef
Josette TETUAEARO (SPP)

CIS de Papara (987)

Décédée le 6 février 2020



Caporal
José MOUTAMA (SPV)

CIS de Schoelcher (972)

Décédé le 8 mars 2020



Forestier sapeur
Steve SCAFFA

CIS de Saint-Auban (06)

Décédé le 18 mars 2020



Sergent-chef
Gii ENGOGNÈRE (SPV)

CIS de Lacanau (33)

Décédé le 24 avril 2020



Sergent
Guillaume BEAUVAIS (SPV)

CIS du Lonzac (19)

Décédé le 06 octobre 2020



Sapeur
Jean-Claude MICHAU

BMPM

Décédé le 28 octobre 2020



Commandant
Bruno KOHLHUBER (SPP)

Sdis des Alpes-Maritimes (06)

Décédé le 20 octobre 2020



Adjudant
Thomas DA SILVA CABRAL (SPP)

CIS Nice Saint-Isidore (06)

Décédé le 9 octobre 2020



Adjudant-chef
Olivier CAPELA (SPV)

CIS d'Issigeac et PATS au Sdis 24

Décédé le 12 novembre 2020



Sapeur
Loïc MILLO (SPV)

CIS Saint-Martin-Vésubie (06)

Porté disparu le 9 octobre 2020



QUI SOMMES-NOUS ?

L'ODP intervient au moment du décès du parent et continue son accompagnement jusqu'à l'entrée dans la vie active des orphelins. Au-delà de ses actions, elle reste un soutien majeur et une écoute tout au long de la vie.

Créée en 1926, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France est une association reconnue d'utilité publique, placée sous le haut patronage de M. le président de la République.

L'association assure une protection morale et matérielle aux orphelins de sapeurs-pompiers (professionnels, volontaires et militaires), décédés en ou hors service commandé ainsi qu'à leur famille. L'ODP vient également en aide aux enfants de sapeurs-pompiers qui ont perdu leur conjoint(e).

Dans le cadre du dispositif commun « Solidarités pompiers de France » mis en place conjointement avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF), l'Œuvre des pupilles soutient, accompagne moralement et financièrement les sapeurs-pompiers et leur famille qui se trouvent dans des situations de détresse, voire de précarité.

L'ŒUVRE DES PUPILLES

Une grande famille solidaire

HISTORIQUE

1926

Création de l'Œuvre des pupilles par le Commandant Guesnet, président de la FNSPF (le 27 mars 1926), association à but non lucratif. Prise en charge des enfants des sapeurs-pompiers décédés en service commandé.

1928

Reconnaissance d'utilité publique.

1993

Accompagnement des enfants dont le parent sapeur-pompier est décédé en dehors du service commandé.

2000

- Création du dispositif « Solidarités familles » : Soutien, accompagnement moral et financier aux sapeurs-pompiers et leur famille dans le besoin.

2003

Reconnaissance des pupilles orphelins dont le parent est décédé en dehors du service, mais ne pouvant prétendre au versement d'allocations trimestrielles (ressources financières supérieures au barème déterminé par l'ODP).

2015

Enfants des sapeurs-pompiers dont le conjoint est décédé : prise en charge selon les mêmes conditions et sur la même base que le hors service commandé.

2020

Développement du dispositif « Solidarités pompiers de France » anciennement « Solidarité Familles ».



NOS CHAMPS D'ACTION

Orphelins et familles

- Service commandé.
- Hors service commandé :
 - hors service
 - reconnaissance pupilles.
 - enfants de sapeurs-pompiers dont le conjoint est décédé.

Les familles de sapeurs-pompiers en difficulté

- « Solidarités pompiers de France » (familles en difficulté, handicap, maladie, catastrophes naturelles, etc.).

LES BÉNÉFICIAIRES

Les enfants et les familles

- Sapeurs-pompiers :**
 - civils (professionnels et volontaires)
 - militaires (BSPP / BMBPM).
- Militaires des Unités de la Sécurité civile.**
- Personnels navigants de la Sécurité civile du groupement des moyens aériens.**
- Personnels administratifs et techniques des Sdis / UD / MNSPF / MSPF / États-majors de zone.**
- Anciens sapeurs-pompiers.**
- Jeunes sapeurs-pompiers.**

NOS VALEURS

- Solidarité
- Fraternité
- Écoute
- Respect
- Confiance
- Engagement
- Accompagnement
- Soutien

NOS MISSIONS

Les actions sociales mises en place par l'Œuvre des pupilles pour venir en aide aux orphelins et à leur famille sont nombreuses : allocations trimestrielles, aide aux apprentis, aide au soutien scolaire, prime à la réussite d'un diplôme, aide au permis de conduire, prime d'installation, soutien à la création d'entreprise, organisation de séjours-vacances totalement pris en charge par l'association, soutien psychologique, gestion de groupes de paroles avec les familles, les pupilles majeurs, etc.



AIDER À SE RECONSTRUIRE SEREINEMENT :

- L'assurance d'un accompagnement à long terme.
- L'organisation de rassemblements Parents et Pupilles majeurs pour qu'ils puissent, dans des ateliers, libérer leur parole, échanger et partager leur expérience.
- Le versement d'une allocation trimestrielle tout au long de leur scolarité.
- La remise d'ordinateurs aux enfants scolarisés.



ACCOMPAGNER DANS LA DIFFICULTÉ :

- Un accompagnement et un soutien psychologique.
- Un soutien scolaire pour les enfants.
- Des rencontres familles.



REDONNER LE SOURIRE :

- L'organisation de séjours-vacances pour les orphelins et le parent restant.
- L'organisation de l'Arbre de Noël, événement incontournable de notre association.



RENDRE AUTONOME :

- Des aides au permis de conduire et à l'assurance auto.
- Un accompagnement à la création d'entreprise.
- Une prime d'installation permettant l'envol des pupilles.

THOMAS HUGUES, UN PARRAIN ENGAGÉ

« Je suis le parrain de l'Œuvre des pupilles depuis 2003. L'association veille sur les familles de sapeurs-pompiers et les accompagne sur le chemin de la vie. Au près d'eux et au près des sapeurs-pompiers, j'ai touché du doigt ce que veut dire le dévouement, la générosité et le don de soi. Plus de 15 ans après, les sapeurs-pompiers de France continuent de me surprendre. Ils sont volontaires et professionnels : des femmes et des hommes ordinaires qui font de leur engagement un soutien extraordinaire pour la population. À nous d'être aux côtés de celles et ceux dont le papa ou la maman a eu un engagement ultime. Leurs leçons de courage m'ont changé. »



Nous souhaitons, ensemble, toucher le cœur des Français qui aiment les pompiers, mais qui ignorent trop souvent l'existence de l'Œuvre.»

NOTRE GOUVERNANCE

UNE GOUVERNANCE UNIQUE RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France (ODP) se compose de membres actifs (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires adhérents à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France), de membres associés (sapeurs-pompiers militaires, anciens et jeunes sapeurs-pompiers, personnels techniques et administratifs, personnels civils des structures rattachées) et de membres d'honneur. Ces membres sont, de fait, bénéficiaires de l'ODP qui, conformément à sa mission d'utilité publique, s'adresse à l'ensemble des pompiers et leur famille.

Parmi les membres actifs, est élu un collège de grands électeurs pour trois ans, au sein des unions départementales de sapeurs-pompiers. Les grands électeurs, au nombre de 424 en 2020, constituent l'assemblée générale annuelle qui approuve les comptes et les orientations stratégiques de l'association. Ils élisent également les membres du conseil d'administration.

Son fonctionnement est défini dans ses statuts et dans son règlement intérieur.

424
C'est le nombre
de grands électeurs
en 2020

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration définit les choix stratégiques de l'association, arrête le budget et les comptes, décide et contrôle l'attribution des subventions proposées par le comité exécutif.

Élu par l'assemblée générale pour une durée de six ans renouvelables, le CA est composé de 29 membres :

- ▶ 24 membres élus par les grands électeurs.
- ▶ Le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.
- ▶ Un administrateur d'outre-mer.
- ▶ Le général commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris.
- ▶ Deux membres sans pouvoir de vote, représentant un veuf ou veuve de sapeur-pompier et un pupille.

Tout nouvel administrateur doit être actif lors de sa première élection. Le conseil d'administration, qui se réunit environ cinq fois par an, donne lieu à un dossier de préparation complet fourni à l'avance à ses membres, et à un compte rendu approuvé lors de la séance suivante.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil d'administration nomme un comité exécutif composé de huit administrateurs : le président, trois vice-présidents, un secrétaire général et son adjoint, un trésorier général et son adjoint.

Les membres du CE exercent leurs pouvoirs collégalement. Le rôle principal du comité exécutif consiste à mettre en œuvre la politique définie par le conseil d'administration. Il prépare et exécute les décisions prises par ce dernier.

8 membres
composent le comité
exécutif

Les commissions de l'ODP

Un ensemble de commissions traitent et instruisent différents sujets pour proposition de décision au comité exécutif puis au conseil d'administration.

- Commission sociale orphelins et familles
- Commission sociale « Solidarités pompiers de France »
- Commission finances
- Commission contrôle interne
- Commission vacances
- Commission communication
- Commission legs, patrimoine et logistique
- Commission récompenses
- Groupe de travail parents
- Groupe de travail jeunes
- Groupe de travail investissement.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Grégory Allione
Président

Vice-présidents

Yves Daniel*

Stéphane Millot

David Brunner

Christian Letellier
Secrétaire général

Jean-Marc Tarrillion
Trésorier général

Christian Bottero
Secrétaire adjoint

Gilles Barat
Trésorier adjoint

Administrateurs(trices)

Germain Aman

Didier Bégaud

Jean-Paul Beldon

Philippe Bru

Fabienne Delfolie

Danièle Ducousso

Hervé Hardy

Philippe Justom

Marylène Lafont-Zavattiero

Ludovic Lombard

Dominique Martin

Eric Pasquet

Virginie Pedredro-Guiraudou

Jacques Perrin

Fabrice Taillez

Guy Therville

Alain Tichit

Gilles Bissainthe (Outre-Mer)**

Jean-Marie Gontier

Commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris -
membre de droit représentant l'ensemble des unités militaires

Nathalie Exertier

Représentante des parents - membre choisi

Stéphanie Petit-Delannay

Représentante des pupilles - membre choisi

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF



Grégory Allione
Président



Yves Daniel

Vice-président

Stéphane Millot

Vice-président

David Brunner

Vice-président

Christian Letellier

Secrétaire général

Jean-Marc Tarrillion

Trésorier général

Christian Bottero

Secrétaire adjoint

Gilles Barat

Trésorier adjoint

UNE FORTE PRÉSENCE DANS LE TERRITOIRE pour un accompagnement au plus près des besoins

Le siège de l'ODP est situé à Paris, 32 rue Breguet - 75011 Paris.
Pour être au plus près des orphelins, de leur famille et des sapeurs-pompiers que nous soutenons, l'Œuvre a mis en place des délégations départementales, qui sont quotidiennement à l'écoute et constituent le premier relais entre l'ODP et ses bénéficiaires.
L'association travaille étroitement avec les unions départementales, les présidents d'unions départementales (PUD) et les délégués sociaux de chaque département.

LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ SOCIAL (DS)

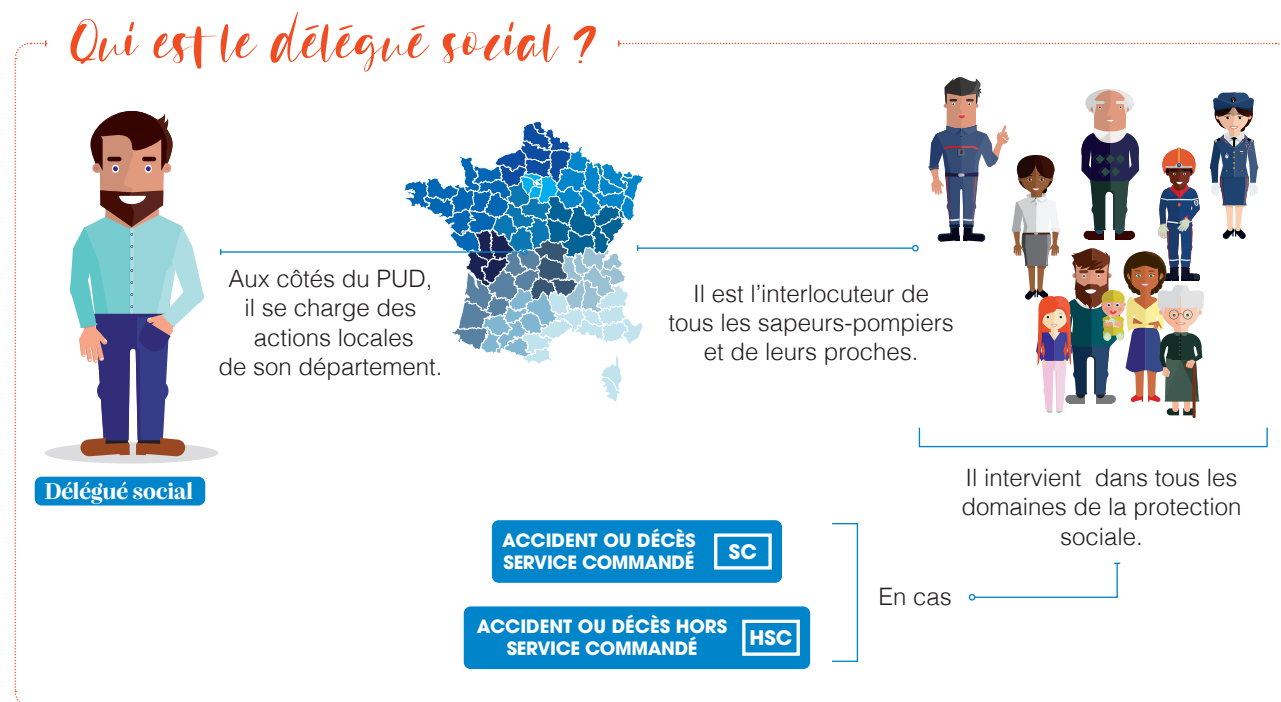
Aux côtés du président d'union départementale (UD), le délégué social est l'interlocuteur des sapeurs-pompiers professionnels (SPP) / Personnels administratifs et techniques (PATS) / sapeurs-pompiers volontaires (SPV), jeunes et anciens sapeurs-pompiers et de leurs proches dans tous les domaines de la protection sociale : accident ou décès en service commandé ou hors service commandé. Il est le premier à être informé, conseille et aide les familles dans le besoin.

Il est également l'interlocuteur privilégié des instances nationales dans le domaine social et constitue un relais incontournable de la politique sociale que mènent l'Œuvre des pupilles et ses structures associées, la FNSPF et la MNSPF.

Le délégué social, élu au sein de chaque UD, se charge des actions locales liées à l'ODP et celles de « Solidarités pompiers de France » au sein de son département. Il alerte l'ODP quand un sapeur-pompier rencontre des difficultés, informe du décès d'un sapeur-pompier et assure le suivi des dossiers de demande de soutien en cas de besoin.

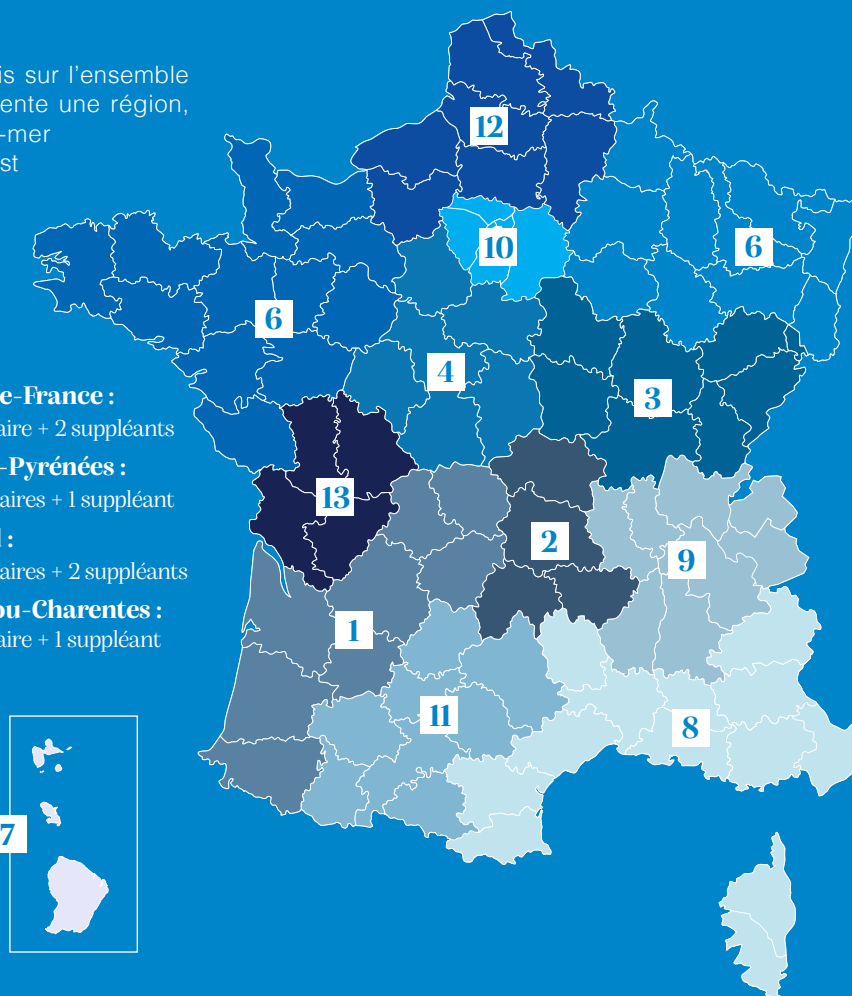
Ses préoccupations sont celles des familles et pupilles de son département et son rôle est de les représenter au niveau départemental, régional et national.

Le délégué social agit et assure l'interface avec les familles de sapeurs-pompiers décédés. Il est proche du terrain et met en place les actions adaptées à sa localisation et à chaque famille issue de son département.



RÉPARTITION DES ADMINISTRATEURS DE L'ODP SUR LE TERRITOIRE

Les administrateurs de l'ODP sont répartis sur l'ensemble du territoire français. Chaque élu représente une région, avec son suppléant. La France d'outre-mer est également représentée par un élu qui est renouvelé tous les ans, au 1^{er} janvier.



1 Aquitaine-Limousin :
2 titulaires + 2 suppléants

2 Auvergne :
1 titulaire + 1 suppléant

3 Bourgogne-Franche-Comté :
2 titulaires + 2 suppléants

4 Centre :
2 titulaires + 1 suppléant

5 Giracal :
3 titulaires + 3 suppléants

6 Gudso :
3 titulaires + 3 suppléants

7 Territoires d'outre mer :
1 titulaire

8 Sud-Méditerranée :
4 titulaires + 2 suppléants

9 Rhône-Alpes :
4 titulaires + 2 suppléants

10 Île-de-France :
1 titulaire + 2 suppléants

11 Midi-Pyrénées :
2 titulaires + 1 suppléant

12 Nord :
2 titulaires + 2 suppléants

13 Poitou-Charentes :
1 titulaire + 1 suppléant

Nos deux commissions phares, la commission sociale orphelins et familles et la commission « Solidarités pompiers de France » se réunissent au moins une fois tous les deux mois et à chaque fois que les circonstances l'exigent. En 2020, on compte six réunions pour chacune, essentiellement en visioconférence. Elles sont composées d'administrateurs de l'ODP répartis sur l'ensemble du territoire.

À la commission « Solidarités pompiers de France » (SPF) s'ajoutent également deux représentants de la FNSPF et deux représentants de la MNSPF, en complément des administrateurs de l'ODP répartis sur l'ensemble du territoire, trois experts ainsi que les représentants des unions départementales et régionales.



ZOOM SUR... L'Union départementale de la Sarthe

En 2020, Christian Letellier, président, et Jérémy Dallier, délégué social de l'Union départementale de la Sarthe, en lien avec les représentants de l'ODP, ont nommé unanimement une « maman référente » au sein de leur département, Victoria Morand. Victoria travaillera étroitement avec Céline Chaillot, référente maman au niveau national pour la région Gudso. Cette veuve de sapeur-pompier représentera les parents et familles de son département et sera « la porte-parole du terrain ». Elle œuvre pour faire avancer l'ODP en proposant des actions à destination des parents et des pupilles, et pourra être un soutien, un relais et surtout une force de proposition.

L'ORGANISATION DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE, un grand réseau solidaire

L'Œuvre des pupilles est la composante sociale du réseau associatif des sapeurs-pompiers de France qui s'articule autour de trois entités.

LE RÉSEAU ASSOCIATIF



Elle anime, représente et défend les droits et les intérêts des sapeurs-pompiers de France. Les missions de la Fédération sont plurielles et guident une activité dense, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, ses unions régionales et départementales, ses amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien. Elle assure le rôle politique.



Elle assure le rôle curatif et protège les orphelins, leur famille et tous les sapeurs-pompiers en difficulté. L'association aide aussi les familles des personnels administratifs et techniques des services départementaux, ainsi que les nouvelles recrues (JSP) et les anciens sapeurs-pompiers (ASP).



Elle assure le rôle préventif de tous les sapeurs-pompiers de France. Créée et gérée par et pour des sapeurs-pompiers, elle participe au dispositif commun « Solidarités pompiers de France » et prend en charge avec l'ODP une partie des cotisations des pupilles ou parents veufs.

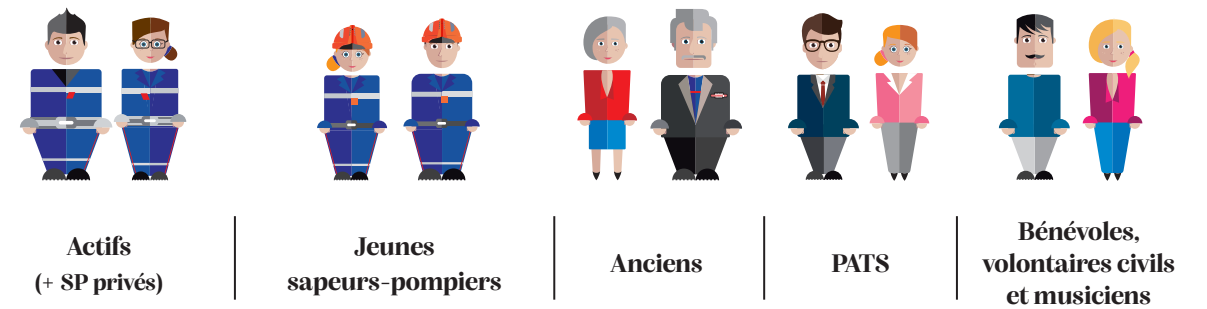


LE RÉSEAU FÉDÉRAL

Le fonctionnement du réseau



Plus de 285 000 adhérents



Ils soutiennent la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Les engagements des partenaires et mécènes de la Fédération nous permettent de développer nos missions de solidarité, d'information et de partage des techniques opérationnelles, de sensibilisation et de formation aux risques.

Merci à eux pour leur soutien !





COVID-19 ET CONFINEMENT



Mise en place
d'un réseau spécifique
d'écoute et d'échanges
par l'Œuvre des pupilles

À la suite des mesures gouvernementales annoncées, et ce dès la mi-mars 2020, contre la propagation de la Covid-19, l'Œuvre des pupilles a décidé de mettre en place une solution pour les familles et pupilles de sapeurs-pompiers, permettant l'écoute et les échanges pendant cette période délicate. Le rassemblement Parents étant un moment attendu pour beaucoup, il fallait trouver le moyen de garder le lien mais aussi d'apporter un soutien dans une période qui pouvait générer des inquiétudes. Par écrans interposés, le contact est plus facile. Sans liens directs, avec une approche différente, mais des liens quand même et des liens forts.

En collaboration avec des professionnels, plusieurs mesures de soutien ont alors été déployées :

- Un Facebook Live régulier, sur les groupes privés des pupilles majeurs et parents de l'ODP, était animé par une psychologue, et proposait aux intéressés de les accompagner au quotidien en répondant, en direct, à toutes leurs questions.

f LIVE *Qu'est-ce que c'est ?*

Un Facebook live est une option qu'offre la plateforme sociale Facebook pour interagir avec votre audience ou vos abonnés en temps réel. Le Facebook live se fait « en direct » et permet de diffuser une conversation, un spectacle, une session de questions / réponses ou un événement virtuel.



L'ODP PLEINEMENT MOBILISÉE pendant la pandémie Covid-19

L'engagement des sapeurs-pompiers n'a jamais faibli alors même que certains d'entre eux, volontaires, ont subi les conséquences désastreuses de la crise Covid.

🕒 L'AIDE AUX SAPEURS-POMPIERS DANS LE BESOIN

Is sont professionnels mais, pour beaucoup, ils sont volontaires, ont une activité professionnelle en marge de leur engagement au service des autres.

Aussi, l'Œuvre des pupilles a-t-elle soutenu les sapeurs-pompiers qui en ont exprimé le besoin. Elle a offert un soutien financier à plusieurs sapeurs-pompiers volontaires dans la difficulté, leur permettant de faire face aux conséquences de la perte totale ou partielle de leur activité professionnelle.

1 500 €

C'est la somme versée par l'ODP à un sapeur-pompier de l'Eure à la suite de la fermeture de son cabinet d'osthéoopathie.

🕒 DES MASQUES ENVOYÉS AUX PUPILLES ET À LEUR FAMILLE

Pour accompagner les pupilles de sapeurs-pompiers et leur famille dans cette période exceptionnelle, Grégory Allione, président, et le conseil d'administration de l'ODP ont décidé d'envoyer un masque textile de protection à chaque pupille de France. Des masques enfants ont également été envoyés à tous les pupilles de sapeurs-pompiers scolarisés à l'école primaire pour faciliter leur quotidien et leur permettre de supporter au mieux cette nouvelle règle nécessaire. L'engagement collectif et solidaire des sapeurs-pompiers de France reste l'une des priorités de l'ODP.



“
Quelle belle initiative !

Elle a pris le temps de lire tous les commentaires, de répondre à toutes les questions. On se sent vraiment écoutés et... moins seuls...

Vivement le prochain live !”
Véronique D., maman

- En parallèle, une plateforme téléphonique individualisée était déployée pour les situations plus personnelles. Celle-ci, gérée directement par un psychologue, proposait de rappeler les intéressés au cas par cas.

Ce réseau d'écoute et de soutien spécifique est complémentaire des actions existantes et a permis à l'Œuvre des pupilles de renforcer et d'affirmer sa présence auprès de celles et ceux qu'elle protège.

LE DISPOSITIF « SOLIDARITÉS POMPIERS DE FRANCE », des valeurs partagées d'humanisme, d'entraide et d'engagement

L'Œuvre des pupilles (ODP), la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF) ont conjointement contribué au développement du dispositif « Solidarités pompiers de France ».

Venant compléter les actions sociales menées par les amicales, les unions départementales et régionales, ce dispositif vient apporter un soutien moral et financier supplémentaire aux sapeurs-pompiers ainsi qu'à leur famille. En cas d'accident, de maladie ou face à certaines des grandes épreuves de la vie courante, le réseau associatif protège et accompagne les sapeurs-pompiers grâce à la mise en place du dispositif « Solidarités pompiers de France ».

Dans ce cadre, en 2020, 46 familles de sapeurs-pompiers ont bénéficié d'une aide financière grâce au dispositif :

- 13 familles ont été aidées lors des inondations dans l'Aude, pour un montant total de 32 400 euros.
- 33 familles ont reçu un soutien après le passage de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes, pour un montant total de 130 000 euros.

ZOOM SUR...

L'aide aux sinistrés de la Vallée de la Roya (Union départementale des sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes) après le passage de la tempête Alex.

Le 20 décembre dernier, le président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes, le lieutenant Pierre Binaud, accompagné de la sergente-chef Nadège Roy, a pu remettre différentes aides aux sapeurs-pompiers durement touchés par les intempéries liées à la tempête Alex, grâce au dispositif « Solidarités pompiers de France », en présence des chefs de centres et du capitaine Caille, commandant de la compagnie de Menton. Pour rappel, le bilan a été très lourd et les dégâts ont été exceptionnels. La communauté des sapeurs-pompiers a perdu deux des siens dans cette catastrophe, Loïc et Bruno, dont les enfants ont été immédiatement pris en charge par l'ODP.



En 2020 :

46 familles

de sapeurs-pompiers ont bénéficié d'une aide financière

1. Inondations dans l'Aude

13 familles

aidées pour un montant total de **32 400 €**

2. Tempête Alex

33 familles

aidées pour un montant total de **130 000 €**



Solidarités POMPIERS DE FRANCE

Une difficulté ?



1 Demande de dossier

► Qui peut en faire la demande ?

Le président de l'union départementale.

► Comment ?

Par mail à solidaritespompiers@pompiers.fr en précisant la nature des difficultés.

3 Constitution du dossier par le PUD et/ou le délégué social du département avec la famille.

Attention à bien fournir l'intégralité des pièces demandées, à remplir l'ensemble des rubriques et à signer le dossier.

2 Le dossier est téléchargé par le PUD après concertation avec le président d'amicale et l'intéressé, sur la page dédiée « Solidarités Pompiers de France ».

4 Le PUD retourne le dossier complété par mail ou par courrier pour préparation et étude par la commission sociale « Solidarités Pompiers de France ».

► Commission sociale

Elle se compose d'administrateurs de l'ODP représentant chaque région, de deux représentants de la MNSPF et de la FNSPF et de trois experts (sapeur-pompier et assistantes sociales).

5 Traitement et étude des dossiers par le responsable sociale de l'ODP. Présentation anonyme des dossiers à la commission « Solidarités Pompiers de France ».



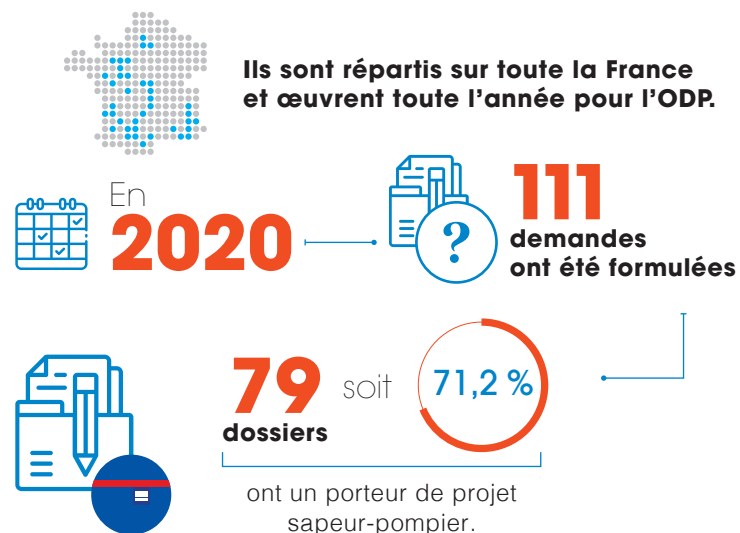
Téléchargez la brochure.
Scannez-la!



VOLONTAIRES OU PROFESSIONNELS, des hommes et des femmes engagés

Les sapeurs-pompiers sont au service du citoyen. Ils s'engagent tout naturellement pour soutenir l'Œuvre des pupilles afin de mettre leurs proches à l'abri des difficultés en cas d'accident ou de décès, en organisant de nombreux événements caritatifs.

Les mécènes



L'OPÉRATION « UNE GALETTE POUR L'ODP »

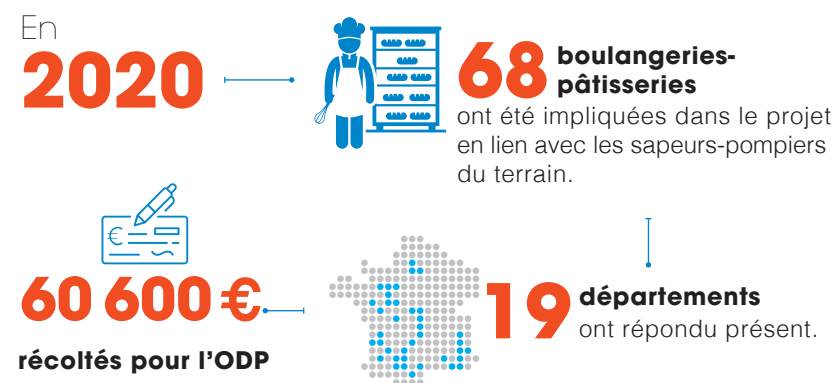
Conjuguer gourmandise et solidarité !

Philippe Justom, administrateur de l'ODP et sapeur-pompier volontaire dans le Morbihan (56), espère que l'opération « La galette de l'ODP » s'étendra sur tout le territoire.

L'idée ? Pour une galette des rois vendue, le boulanger-pâtissier reverse 1 € à l'Œuvre. Une cinquantaine d'artisans du Morbihan ont déjà dit banco.



« Nous sommes actuellement en contact avec la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française pour développer notre action partout en France », précise Philippe Justom.



LA SOLIDARITÉ DU RÉSEAU ASSOCIATIF des sapeurs-pompiers

Depuis toujours, entraide et solidarité sont des valeurs fortes portées par les sapeurs-pompiers de France.

Quatre exemples d'actions en 2020 parmi tant d'autres...



ENDURO 18-112

L'Enduro de pêche 18 – 112 est une très belle manifestation organisée depuis plusieurs années au bénéfice des pupilles. Porté par Cédric Rassier, sapeur-pompier, l'événement a eu lieu au mois de septembre 2020, sur plusieurs jours, dans le Morvan (lac de Pannecière). Un chèque de 13 500 euros a pu être remis à l'ODP, grâce aux membres des UDSP 58, 45, 89 et 91, organisateurs de la manifestation, sans oublier les anciens, sans lesquels rien n'aurait été possible.



GRAND RAID DU VENTOUX (GRV)

À l'initiative de l'UDSP de Vaucluse, le GRV 2020 a permis de rassembler 1 200 € au profit des pupilles. Le président Allione, sur la photo à côté du colonel Michel Santamaria, président de l'UD, et de toute l'équipe GRV, s'est rendu sur place pour échanger avec les organisateurs. Le 18 septembre prochain, un nouveau raid de 100 km autour du mythique mont Ventoux est prévu, toujours au profit des pupilles.

Rendez-vous le 18 septembre pour la prochaine édition.



LE FESTIVAL ODP TALENCE

Réporté en 2021 pour cause de crise sanitaire, le prochain festival ODP Talence se tiendra du 23 au 26 septembre au parc Peixotto (Talence, Gironde), toujours au profit des orphelins de sapeurs-pompiers. Porté par Sébastien Lussagnet, sapeur-pompier, et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Gironde, le festival rassemble plus de 900 bénévoles dont la plupart sont eux aussi sapeurs-pompiers. IAM, Catherine Ringer, Izia, Pascal Obispo... ne manquez pas cette occasion de combiner événement musical de haut niveau et solidarité ! Depuis sa création, plus de 100 000 euros ont été reversés à l'ODP.

Rendez-vous du 23 au 26 septembre.



24 HEURES POUR L'ODP

Un défi personnel pour une bonne cause. Un circuit de 4 km et 170d+ (dénivelé positif) à faire un maximum de fois en 24 heures afin de récolter des fonds pour l'association. Sapeur-pompier dans son département, Franck Bonamy a même été le précurseur du lancement de la cagnotte en ligne ODP, entièrement gérée par l'ODP et dont les dons lui parviennent directement. Grâce à son action, Franck Bonamy a pu remettre 860 euros à l'association.

Rendez-vous le 18 septembre pour la prochaine édition.

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS BÉNÉFICIAIRES

LES ENFANTS ET LES FAMILLES :

- de sapeurs-pompiers :
 - civils (professionnels et volontaires)
 - militaires (Paris, Marseille)
- de militaires des unités de la Sécurité civile
- de personnels navigants de la Sécurité civile du groupement des moyens aériens
- de personnels administratifs et techniques
- Les anciens sapeurs-pompiers
- Les jeunes sapeurs-pompiers
- Les sapeurs-pompiers en difficulté

DÉCÈS
SERVICE COMMANDÉ **SC**



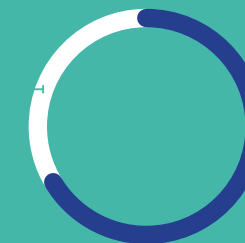
répartis dans
139 familles

DÉCÈS HORS
SERVICE COMMANDÉ **HSC**

RECONNAISSANCE PUPILLES



375
enfants
répartis dans
251 familles



869
enfants
répartis dans
529 familles



NATHALIE EXERTIER,

maman référente

«

A lors que toutes les structures étaient paralysées dans leur organisation, une fois de plus, l'ODP et son équipe ont su se réinventer et maintenir du lien avec les familles, exercice de style pourtant compliqué pour répondre aux règles sanitaires. L'ODP a créé avec succès des Facebook live, en coopération avec une conférencière, formatrice et diplômée en psychopathologie.

Le rassemblement Parents étant un moment attendu pour beaucoup, il nous fallait trouver le moyen de garder le lien mais aussi d'apporter un soutien dans une période qui pouvait générer des inquiétudes. Les contacts que nous avons eus avec une psychologue nous ont vite mis sur la piste de ce que nous pouvions faire. Une formule ouverte à tous avec une professionnelle, via Facebook, s'est mise en place en coordination avec David Brunner, vice-président de l'ODP et animateur du groupe de travail Parents et Pupilles majeurs.

Mais l'ODP ne peut être seule à agir, elle doit pouvoir aussi s'appuyer sur les unions départementales des sapeurs-pompiers qui doivent s'assurer localement du bon suivi des familles et de leurs besoins.

La force de l'ODP, par ses actions et l'engagement de toute l'équipe, est unique et exceptionnelle : nous ne pouvons que la remercier.

Au nom de tous les parents, merci ! »

Nathalie en quelques lignes...

- ▶ Maman référente de l'ODP
- ▶ Elle vit en Savoie (73)
- ▶ 59 ans, 3 enfants (Jessica, Jérémy et Jonathan)
- ▶ Responsable de l'action sociale au sein du Sdis 73
- ▶ Son mari est décédé en service commandé en 2003
- ▶ Très impliquée au sein de l'ODP



le mot de...

David Brunner, vice-président de l'ODP et animateur des groupes de travail Parents et Pupilles majeurs, à l'initiative du projet des Facebook Live.

« L'enjeu était de pouvoir communiquer sur cette opération. Le président, Grégory Allione, a tout de suite adhéré à l'idée et a enregistré un message à destination des familles pour les informer de la mise en place du réseau d'écoute et de soutien. En parallèle, des messages étaient adressés aux présidents d'unions et aux délégués sociaux, alors que les familles étaient informées de la mise en place du dispositif et de la manière d'y prendre part. Ainsi, via une simple connexion Facebook, les parents ont pu échanger, confier leurs craintes, partager leurs astuces... en créant de vrais bons moments de convivialité, de partage et de solidarité. »

Cette année de crise sanitaire, synonyme de fracture sociale, a conjugué isolement, anxiété et frustration pour beaucoup de parents.

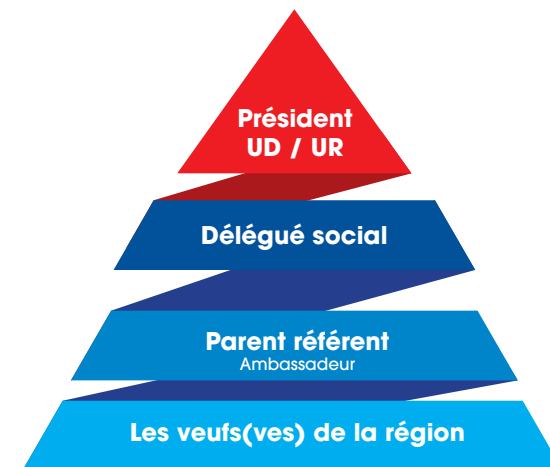
»



LE PARENT RÉFÉRENT AU SEIN DE L'UD OU DE L'UR

Sous l'autorité du président d'Union départementale ou régionale et en accompagnement des actions conduites par le délégué social, le « parent référent » peut remplir un rôle d'« ambassadeur », être le relais d'informations, entretenir le lien avec les parents recensés au sein de l'Union départementale ou régionale. Il est désigné par le PUR ou le PUD parmi les parents pris en charge par l'Œuvre des pupilles. En lien étroit avec les autres veuf(ve)s de sapeurs-pompiers de sa région et travaillant étroitement avec les parents référents de chaque département, il représente les parents et familles de sa région en étant le référent national. Il œuvre pour faire avancer l'ODP en proposant des actions à destination des parents et des pupilles et il adapte au plus juste des besoins les décisions nationales au niveau local. Il a pour mission de créer et / ou de renforcer la communication et les relations entre les parents et son rôle est de relater l'avancement des différents travaux et réflexions au sein du groupe.

Rôle du parent référent



RÉPARTITION DES PARENTS RÉFÉRENTS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

En 2020, six veuves de sapeurs-pompiers représentent six régions de France.

En lien avec les Unions départementales et régionales des sapeurs-pompiers de France, l'objectif 2021-2022 sera de représenter un maximum de régions.

6 veuves de sapeur-pompier représentent 6 régions

LE GROUPE TRAVAIL PARENTS

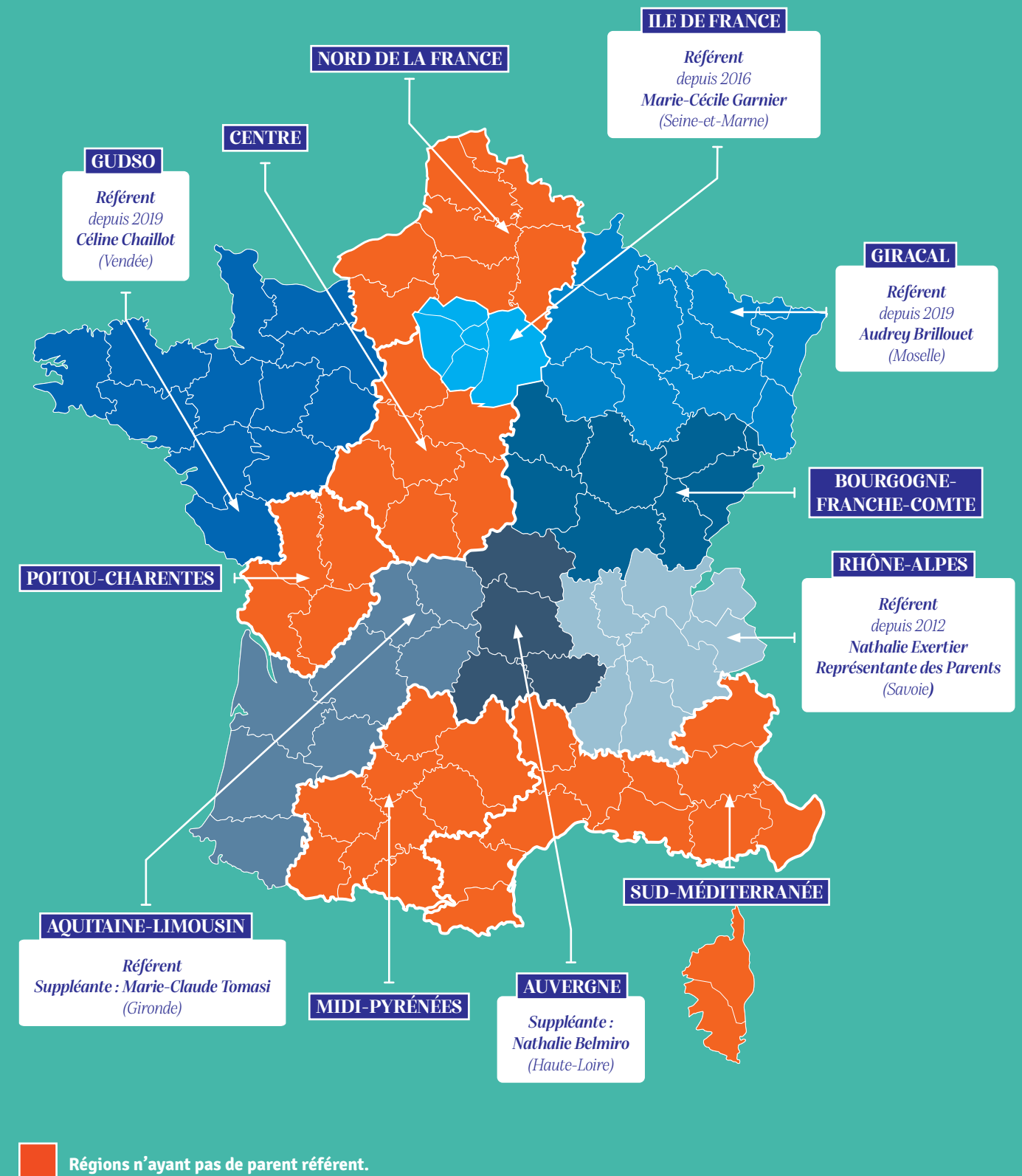
Le groupe de travail Parents, qui se réunit environ trois fois par an, travaille notamment sur :

- ▶ Les propositions d'actions à mettre en œuvre à destination des parents et des pupilles.
- ▶ Les thèmes des rassemblements parents.
- ▶ La coopération avec le groupe Jeunes.

3 réunions par an pour préparer les actions à mettre en œuvre



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU GROUPE DE TRAVAIL PARENTS DE L'ŒUVRE DES PUPILLES



STÉPHANIE DELANNAY-PETIT, pupille référente

«

année écoulée fut bien compliquée pour tous. Je pense surtout à nous, les plus jeunes, qui sommes très affectés par le manque de relations sociales, d'interactions que nous chérissons tant... Mais heureusement pour nous, et comme à son habitude, l'Œuvre a été encore une fois présente à nos côtés. Au même titre que les parents, l'ODP a mis en place des Facebook live entre pupilles pendant le premier confinement. Une bien belle initiative qui nous a permis de nous réunir et de pouvoir échanger dans ce contexte si particulier. Avec les autres pupilles que je connais bien, nous affectionnons particulièrement ces rencontres et nous les attendons, à chaque fois, avec impatience ! Quel plaisir de retrouver sa famille de cœur, même de si loin...

Les actions mises en place en 2020 ont aussi été d'une grande aide pour les pupilles pendant la crise sanitaire. Une donation d'ordinateur a été effectuée afin que personne ne soit déscolarisé, des séjours pour les familles ont pu être organisés cet été et les entreprises de nos pupilles les plus fragiles ont pu être aidées très rapidement pour pallier le manque d'activité. Nous avons même aidé certaines familles dans les frais de centres de loisirs pour les pupilles qui ne sont pas partis en colonie de vacances à l'été 2020. Une première pour l'ODP.

Aussi, à Noël, à défaut de pouvoir organiser notre beau week-end de Noël annuel, chaque pupille a reçu une carte cadeau d'un beau montant... de quoi gâter petits et grands !

Notre grande famille a su s'adapter et réagir vite pour encore et toujours nous entourer. Quelle chance nous avons d'être si bien soutenus !

Notre grande famille a su s'adapter et réagir vite pour encore et toujours nous entourer.

”

Au nom de tous les pupilles, nous vous remercions ! »

Stéphanie en quelques lignes...

- ▶ Pupille référente de l'ODP
- ▶ 40 ans, mariée, 2 enfants (Évan & Cléa)
- ▶ Son père est décédé en service commandé en 1996
- ▶ Elle est née en Isère (38)
- ▶ Habite à Vaulx-Milieu (Rhône-Alpes)
- ▶ Agent immobilier, auparavant esthéticienne
- ▶ Sportive
- ▶ Très impliquée au sein de l'ODP



Le mot de...

Stéphane Millot,
vice-président de l'ODP en charge des séjours-vacances.



« La Covid-19 a contraint l'ODP à annuler de nombreux séjours qui devaient se dérouler pendant les vacances d'avril : l'annulation a d'abord eu lieu pour les séjours devant avoir lieu à l'étranger et ensuite s'est étendue à l'ensemble des séjours, en suivant les instructions des autorités. Ces séjours sont des moments attendus de tous, surtout pour nos pupilles mais la situation que nous affrontions nous a imposé de prendre toutes les précautions nécessaires.

Pour pallier ce manque d'interactions sociales, le conseil d'administration de l'ODP a décidé d'octroyer une carte cadeau d'une valeur de 100 € lors des fêtes de fin d'année. Chaque pupille a pu se faire plaisir. Et quel plaisir de faire plaisir ! »



L'ACCOMPAGNEMENT des pupilles


Pour les soutenir et leur garantir la possibilité de poursuivre leur vie sereinement, l'ODP accompagne les pupilles de sapeurs-pompiers de différentes manières.


L'AIDE AUX ÉTUDES


Les enfants ont besoin de stabilité pour réussir et s'épanouir, d'autant plus s'ils sont orphelins. Pour les soutenir et leur garantir la possibilité de poursuivre leur scolarité, l'ODP a mis en place un système d'aide aux études pour les accompagner jusqu'à la fin de leur cursus scolaire.


Des allocations trimestrielles sont versées aux orphelins scolarisés pour financer les divers achats liés à la scolarité, etc. Le montant varie en fonction du niveau scolaire, de la maternelle à la fin des études supérieures.


Pour leur donner les moyens de réussir leur vie scolaire, l'Œuvre des pupilles offre, par exemple, plusieurs aides financières et matérielles :


 Une aide financière pour l'achat de matériel technique spécifique lié aux études (outils, matériel de dessin, etc.).


 Une allocation trimestrielle est également versée aux orphelins sous contrat d'apprentissage.


 Une aide au soutien scolaire.

 Une prise en charge à 100 % des frais engagés dans les inscriptions aux concours (trois au maximum) pour entrer dans une école ou passer des concours administratifs.

 Une aide aux frais d'internat et frais d'inscription aux écoles et universités.

 Un soutien financier (selon barème) aux pupilles devant se loger loin de leur domicile dans le cadre de leurs études, destiné aux frais liés à l'achat de mobilier et d'électroménager.

 Une aide aux jeunes partant à l'étranger dans le cadre de leurs études (Erasmus, stage, etc.).

 Une mise à disposition sous la forme de trois colocations pour les pupilles qui décident de faire leurs études à Paris et Toulouse.

Et parce qu'à l'ODP les efforts sont toujours récompensés, nous offrons chaque année aux orphelins diplômés une prime pour les féliciter et les encourager dans leur parcours.

DONNER ACCÈS AUX OUTILS INFORMATIQUES

Depuis 2020, la dotation d'un ordinateur aux pupilles de sapeurs-pompiers n'est plus conditionnée en fonction de l'âge. L'attribution se fait à partir de l'âge de six ans et se renouvelle tous les quatre ans. Un ordinateur portable est offert à chaque élève bénéficiaire d'allocations.



L'AIDE À L'INSERTION DANS LA VIE ACTIVE

Parce que l'entrée dans la vie active est une étape importante pour nos pupilles, l'ODP les accompagne pour que leurs premiers pas soient facilités.

Préparer l'autonomie

- ▶ Une prime unique d'installation est remise, lors d'une cérémonie spéciale, aux pupilles qui atteignent l'âge de 24 ans et dont le parent est décédé en service commandé. Une aide est également versée aux orphelins dont le parent est décédé hors service.
- ▶ Une prime de naissance, de mariage ou de PACS.
- ▶ Une aide à l'obtention du permis de conduire.
- ▶ Une aide à la contraction d'une assurance voiture pour les jeunes conducteurs.

Faciliter les conditions de logement

- ▶ Une prise en charge de la caution pour un logement.
- ▶ Une aide à l'équipement du logement (achat de mobilier, etc.).
- ▶ Une prise en charge de l'assurance habitation.
- ▶ Une mise à disposition d'appartement (courts séjours) lors de leur déplacement à Paris.

Accompagner les entrepreneurs

- ▶ Un soutien financier pour les pupilles souhaitant créer leur entreprise peut être possible après étude du dossier.

Une aide à l'obtention du BAFA et du permis AM est également possible pour les pupilles qui souhaitent passer ces brevets.

Lutter contre la précarité

- ▶ Une participation à la formation professionnelle pour tous les pupilles est réalisée dans le cadre d'organismes agréés (reconnus par l'État).
- ▶ Un soutien financier (calculé après étude du dossier) en cas de période de chômage après les études ou d'accumulation de contrats précaires est aussi possible.

L'Œuvre des pupilles peut, après étude du dossier, intervenir financièrement pour aider les pupilles à préparer leur concours de sapeur-pompier professionnel (inscription auprès d'un organisme de formation). Les sapeurs-pompiers et leur réseau de connaissances peuvent aussi être sollicités.

UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

L'ODP considère que l'accompagnement psychologique des pupilles et de leur famille est primordial pour apporter un nouvel équilibre moral après le décès du parent.

- ▶ Une prise en charge à 75 % des honoraires d'un psychanalyste ou psychothérapeute est offerte à tous les pupilles et veuf(ve)s de sapeurs-pompiers.
- ▶ La mise en place de groupes de parole par le groupe de travail Jeunes permet également des échanges, un dialogue et une complicité entre des jeunes adultes vivant la même expérience.
- ▶ L'organisation d'un rassemblement annuel Pupilles majeurs convivial avec des ateliers pédagogiques.
- ▶ Les séjours-vacances offerts par l'ODP sont aussi l'occasion pour les pupilles et familles de s'évader loin de leur quotidien et de profiter, le temps d'un séjour, de sensations nouvelles participant à leur reconstruction.



Des professionnels travaillent directement avec l'ODP et apportent réconfort et soutien aux pupilles qui le souhaitent mais aussi à leur famille. Ils peuvent également orienter les pupilles vers un confrère plus à proximité.



L'ACCÈS AUX SOINS

L'ODP participe à hauteur de 35 % à tous les contrats santé proposés par la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France.

À ces prestations s'ajoutent la prime de premier secours lors de la prise en charge du pupille, des allocations trimestrielles versées de la maternelle aux études supérieures et des primes versées tous les ans (prime vacances, prime étrennes et prime de rentrée scolaire).

L'ACCOMPAGNEMENT des veuf(ve)s de sapeurs-pompiers

L'Œuvre des pupilles aide le parent restant à assurer le bien-être de ses enfants dans les premières années de leur vie, où ils prennent leur envol, mais elle peut également intervenir pour les besoins du parent. Au même titre que les pupilles de sapeurs-pompiers, les veuf(ve)s peuvent bénéficier de plusieurs aides similaires.



L'AIDE AU LOGEMENT DES FAMILLES DE SAPEURS-POMPIERS

- ▶ Une prise en charge de la caution pour un logement.
- ▶ Une mise à disposition d'appartement (court séjour) lors de leur déplacement à Paris.



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DU BUDGET AUTOMOBILE

- ▶ Une aide à l'obtention du permis de conduire.
- ▶ Une aide à la contraction d'une assurance voiture pour les nouveaux conducteurs.



L'AIDE AUX PARENTS AVEC DES ENFANTS EN BAS ÂGE

- ▶ Une prise en charge à 50 % est possible après étude du dossier en cas de garde d'enfant à domicile (6 à 12 ans), hors mercredis et vacances scolaires.



L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Comme pour les pupilles, l'ODP considère que l'accompagnement psychologique du parent restant est primordial afin de lui apporter un nouvel équilibre moral après le décès du conjoint.

- ▶ Une prise en charge à 75 % des honoraires d'un psychanalyste ou psychothérapeute est offerte à tous les veuf(ve)s de sapeurs-pompiers.
- ▶ La mise en place de groupes de parole par le groupe de travail Parents permet également des échanges, un dialogue et une complicité entre des veuf(ve)s vivant la même expérience.
- ▶ L'organisation d'un rassemblement annuel avec des ateliers pédagogiques et ludiques.
- ▶ Les séjours-vacances et les week-ends parents participent également à l'amélioration des conditions de vie des familles de sapeurs-pompiers.



L'ACCÈS AUX SOINS

- ▶ L'ODP participe à hauteur de 25 % à tous les contrats santé proposés par la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France.



À ces prestations s'ajoute la prime de premier secours lors de la prise en charge du parent restant.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS OU PARENTS EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Après étude du dossier :

- ▶ Un soutien financier pour les veuf(ve)s de sapeurs-pompiers souhaitant créer leur entreprise peut être possible.
- ▶ Une participation à la formation professionnelle pour tous les parents est réalisée dans le cadre d'organismes agréés (reconnus par l'État).

LES PRESTATIONS en 2020

1 996 prestations

ont été versées aux parents
et pupilles de l'ODP pour
un montant total de :

759 382,67 €

Quelques chiffres :



146 primes
diplômes



93 aides au permis
de conduire



77 soutiens psychologiques aux
pupilles de sapeurs-pompiers



16 primes
de naissance

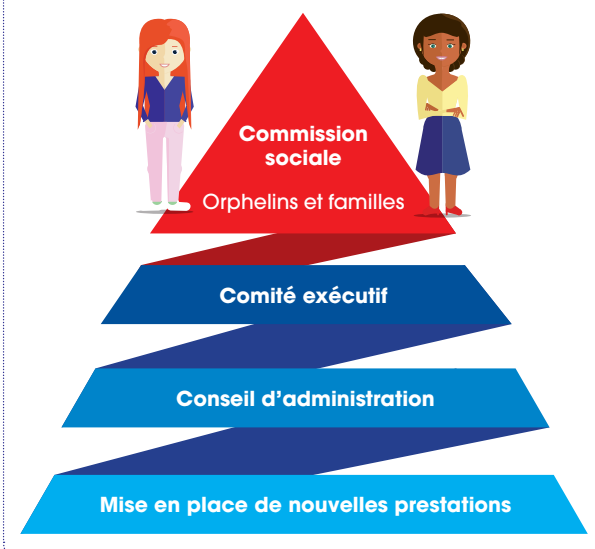
Chaque jour, les demandes des familles évoluent
et les besoins des pupilles grandissent...

La commission sociale Orphelins et Familles de l'ODP, qui se réunit tous les deux mois et vise à la garantie des intérêts des pupilles et de leur famille, veille au bien-être et à l'accompagnement nécessaire de ses bénéficiaires. Elle étudie toutes les demandes formulées par les familles ; des points d'améliorations sont discutés et de nouvelles prestations peuvent être alors mises en place.

Le développement des prestations offertes

En parallèle, le pôle Action sociale et solidaire de l'ODP travaille quotidiennement à l'amélioration et à l'adaptation des prestations offertes aux familles. Certaines difficultés lui sont remontées directement par les intéressés, d'autres par les acteurs des territoires (président d'Union, délégué social, etc.). Face au constat que ce que l'association verse n'est pas ou plus suffisant, les aides financières sont réévaluées régulièrement, de manière à soutenir les plus démunis.

Cheminement d'une prestation



Lutter contre la fracture numérique en période de pandémie

En France, près de 13 millions de personnes n'ont pas accès aux nouvelles technologies. D'après le ministère de l'Éducation nationale, entre 5 et 8 % des élèves ont été « perdus » par leur professeur pendant le confinement. Parce que certains de nos bénéficiaires, des familles ou des étudiants précaires se sont retrouvés dans cette situation, nous avons souhaité modifier nos conditions d'attribution des ordinateurs pour que chaque pupille puisse commencer la rentrée scolaire ou universitaire avec un outil numérique.

Depuis 2020, un ordinateur portable est offert à chaque élève bénéficiaire d'allocations.



LE DÉVELOPPEMENT des prestations pour 2021

En 2020, la crise de la Covid-19 a affecté financièrement et moralement nos familles.
C'est pourquoi l'ODP a décidé d'agir en conséquence.



Photo réalisée avant la pandémie.

UNE AIDE POUR LES PUPILLES ÉTUDIANTS

Le conseil d'administration de l'ODP s'est réuni en décembre 2020 et de nouvelles prestations seront mises en place au 1^{er} Janvier 2021. Les jeunes, premiers touchés par le manque d'interactions sociales et pour la plupart lourdement affectés par la perte d'une partie de leurs revenus, ont pu être aidés. L'aide financière « étudiant », versée par trimestre pour les jeunes en études supérieures, et la prime de réussite d'un diplôme ont été revues à la hausse. La prise en charge de l'assurance habitation pour tous les pupilles est également venue renforcer le dispositif de soutien.

L'hébergement des pupilles étudiants est au cœur des préoccupations 2021. De nombreux projets de logements pour nos pupilles étudiants sont en cours d'études et se concrétisent, en province, pour les prochaines rentrées scolaires : Toulouse, Montpellier, etc.

Pour retrouver toutes
les prestations en détail :

Scannez-moi!



LA PRISE EN COMPTE DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

L'ODP a également pris en compte les diverses conséquences liées au confinement que pouvaient rencontrer les veuf(ve)s de sapeurs-pompiers avec des enfants. Aussi la prise en charge des activités extrascolaires (sportives et artistiques) pour les pupilles est-elle proposée sur un forfait annuel.

Les frais de cantine (de la maternelle à la primaire) et les frais de garde d'enfants (péri et post-scolaire) sont maintenant pris en charge à hauteur de 50 %.

Enfin, les contacts sociaux limités, voire absents, et l'anxiété généralisée liée à la situation sanitaire entraînent des conséquences somatiques et psychologiques bien réelles. Aussi l'aide au soutien psychologique pour tous est-elle maintenant prise en charge à hauteur de 90 % de la facture.

CHRISTOPHE BRES

pupille de sapeur-pompier

**Christophe a reçu une aide à la création d'entreprise en 2020.
Un beau rebond pour sa société mise à mal par la Covid-19.**

« **J**e suis pupille orphelin de sapeur-pompier depuis août 2002. Mon père est décédé en hors service commandé alors que j'avais 16 ans. L'ODP me soutient et m'accompagne désormais depuis bientôt 20 ans et je tente de lui rendre ce soutien en étant membre du groupe de travail Jeunes depuis 2007. L'ODP m'a également aidé financièrement pour mes études et pour la création de mon entreprise.

**L'accompagnement
de l'ODP a été essentiel
encore une fois.** ”



I2SP SAS, bureau d'études spécialisé en sécurité/sûreté, est le fruit d'une vision commune entre ses associés : la satisfaction et l'écoute client. Professionnels reconnus, nous avons constaté le peu d'écoute client qui existait dans le monde du conseil aux professionnels et la difficulté des entreprises à appréhender correctement ces disciplines. Nous avons ainsi décidé de proposer nos compétences au plus grand nombre avec le souci d'un accompagnement adapté.

La crise de la Covid-19, apparue six mois après sa création, a considérablement impacté notre activité en raison du confinement et du renforcement des mesures de télétravail dans les entreprises.

Plusieurs sociétés ont constaté une réduction des besoins et leur trésorerie a chuté (réduction de leur budget sécurité pour favoriser leur survie). D'autres ont eu besoin de renforcer leur protection et d'assurer une meilleure sûreté de leurs installations. Ce principe de vases communicants entre les besoins nous a permis de conserver une activité pendant la crise et nous avons réussi à atteindre nos objectifs.

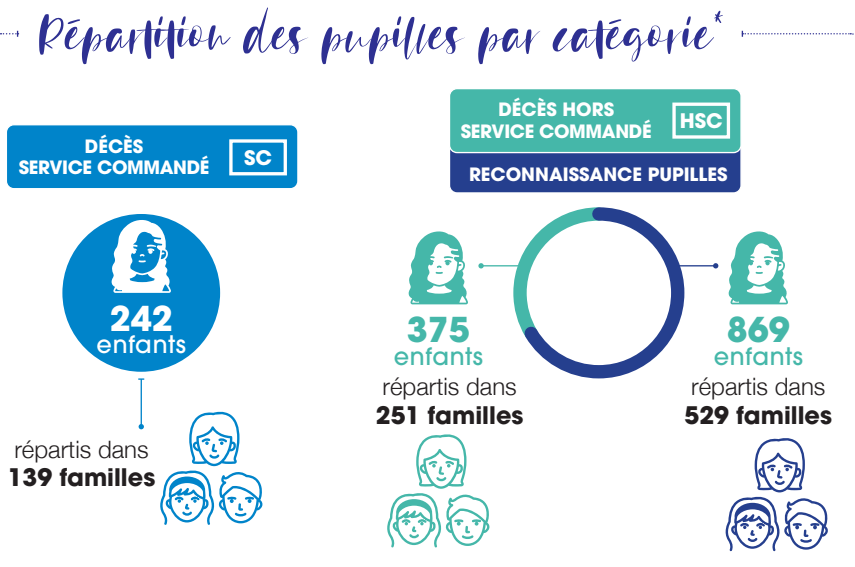
L'accompagnement de l'ODP a été essentiel encore une fois. En effet, l'entreprise I2SP SAS est domiciliée dans un local que j'ai acheté à titre personnel (principe d'investissement locatif). Mais une complication à la suite de l'achat ne me permet pas de facturer les loyers à l'entreprise pour le moment. La participation de l'ODP m'a donc permis de faire face aux mensualités du crédit en attendant la décision de justice. Sans l'aide de l'ODP, la situation aurait entraîné l'obligation de déménagement de l'entreprise avec un impact majeur sur les résultats prometteurs de cette dernière et une situation financière personnelle complexe.»



LES PUPILLES pris en charge

EN 2020, L'ODP PREND EN CHARGE

1486
orphelins
SOIT
919
familles.



*Chiffres comptabilisés au 31 décembre 2020.

LES VACANCES, DES MOMENTS FORTS pour toutes les familles

Au titre des prestations que propose l'ODP à ses pupilles et ses familles figurent les séjours-vacances. Des moments privilégiés attendus de tous et entièrement financés par l'ODP.



Les séjours de début d'année ont remporté un vif succès, avec le ski, la Bulgarie et le séjour « Ensemble pour eux au Grand Bornand » (20 pupilles y ont participé), réunissant un total de 100 participants pour l'hiver 2020.

La Covid-19 et le confinement national survenus en mars 2020 ont contraint l'ODP à annuler de nombreux séjours qui devaient se dérouler pendant les vacances d'avril. La situation a imposé de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger la population face à une épidémie qui se propageait. Les familles ont été prévenues suffisamment tôt et ont réagi de manière positive.

Les membres du conseil d'administration ont aussi pris la décision d'annuler l'ensemble des séjours de vacances pour les pupilles jusqu'à fin août et même au-delà. Seuls les séjours familles ont été maintenus pour l'été 2020 (69 familles ont pu en bénéficier).

Malgré les difficultés, cette période a permis de développer une nouvelle approche des vacances. Par exemple, le séjour au camping Les Brunelles en Vendée a vu, entre mi-juillet et fin août, la présence d'un psychologue auprès de 14 familles

100
pupilles et familles

ont bénéficié de nos séjours l'hiver dernier.

sur la thématique du théâtre et du développement de soi. Cette thématique, nouvelle dans les séjours, résulte d'un vrai besoin de donner une dimension psychologique aux séjours et la nécessité de la renforcer, tant pour les pupilles que pour les parents, dans les séjours futurs.

Aussi le réseau d'entraide des sapeurs-pompiers de France, en étroite collaboration avec les unions départementales, a-t-il permis de mettre en place l'échange de maisons entre familles et des « bons plans logement ». Des familles de l'ODP ont été accueillies par d'autres familles, une veuve de sapeur-pompier a même mis à disposition une partie de sa maison pour accueillir une autre maman.

Un pupille qui tient des chambres d'hôtes a aussi accueilli plusieurs familles de l'ODP.

ZOOM SUR...

L'aide à la création d'entreprise

Mickaël Lammens, 42 ans, pupille du Calvados, a perçu, en 2018, une aide à la création d'entreprise lors de l'ouverture de ses chambres d'hôtes. Comme tous les professionnels du tourisme de France, il a subi les conséquences de la crise de la Covid-19. La perte du chiffre d'affaires était tellement importante qu'en dépit des aides de l'État, la réouverture de son établissement n'était pas envisageable. L'Œuvre des pupilles a décidé de lui octroyer une aide financière complémentaire lui permettant de voir l'avenir avec un peu plus de sérénité.

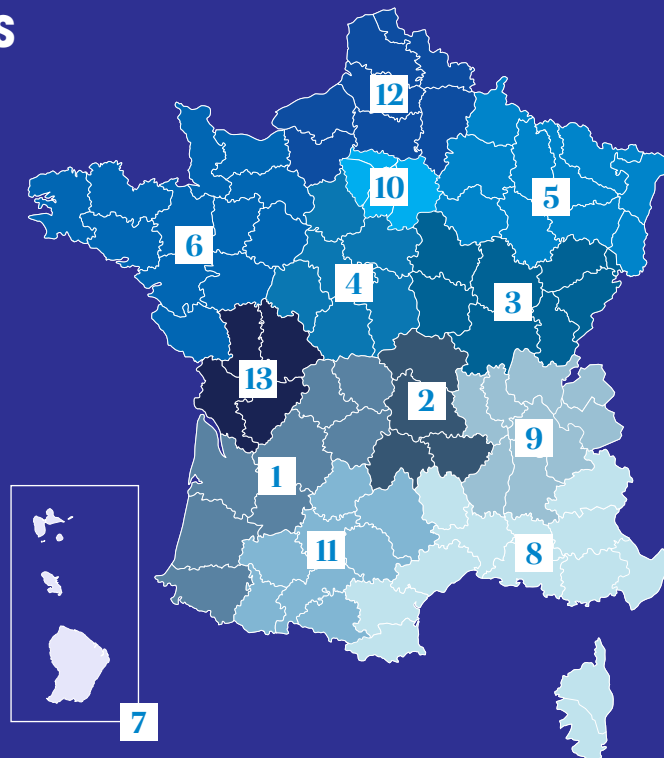
Même après la fin de prise en charge par l'ODP, un pupille reste un pupille et nous l'accompagnons toute sa vie.



« Sans l'aide de l'ODP, notre petite structure n'aurait pas pu résister à cette crise car nous aurions été dans l'incapacité de faire face aux remboursements des acomptes et de subvenir à nos besoins alimentaires. L'aide de l'Œuvre des pupilles est, certes, un réel soutien financier mais surtout une aide psychologique et morale. Avec l'aide que l'État nous a accordée, seule l'ODP a été à nos côtés pour gérer cette crise. Sa présence nous motive à ne pas baisser les bras et à continuer de croire en notre activité! »

RÉPARTITION DES PUPILLES SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

1 Aquitaine-Limousin	106
2 Auvergne	93
3 Bourgogne-Franche-Comté	55
4 Centre	54
5 Giracal	125
6 Gudso	311
7 Territoires d'outre-mer	38
8 Sud-Méditerranée	263
9 Rhone-Alpes	134
10 Île-de-France	71
11 Midi-Pyrénées	64
12 Nord	140
13 Poitou-Charentes	32



L'ODP AU QUOTIDIEN...

L'Œuvre des pupilles offre bien plus que des prestations financières en proposant un accompagnement au quotidien et une écoute permanente de ses bénéficiaires.

DES RENCONTRES FAMILLES

En 2020, le contexte sanitaire n'a pas été favorable aux rencontres familles et à l'accueil des pupilles et veuf(ves) de sapeurs-pompiers. Cependant, nous avons pu maintenir notre traditionnelle rencontre avec les familles des derniers sapeurs-pompiers décédés en service commandé, le 13 juillet.

Grégory Allione, président, Christian Letellier, secrétaire général, et Jean-Marc Tarrillion, trésorier général, ont accueilli neuf familles pour un déjeuner ensoleillé sur la terrasse de la Maison des sapeurs-pompiers de France (MSPF) à Paris. En étroite coopération avec la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), les familles étaient invitées à partager un moment convivial et chaleureux avec les administrateurs de l'ODP présents pour l'occasion. Une visite de la Tour Eiffel et un dîner sur une péniche les attendaient plus tard dans la journée. Le lendemain, elles ont pu assister au défilé du 14 Juillet, avant d'être reçues dans les jardins du ministère de l'Intérieur.



UNE ÉQUIPE SOCIALE À L'ÉCOUTE

Une équipe sociale, constituée de six personnes chargées de répondre aux demandes des familles, des pupilles et des sapeurs-pompiers en difficulté, est à disposition des bénéficiaires au sein de la Maison des sapeurs-pompiers, au siège social de l'ODP, à Paris. Écoute, orientation, soutien, accompagnement sont nos priorités.

Chargés de verser les allocations trimestrielles aux pupilles suivant des études, nous sommes présents pour présenter et faire évoluer les nombreuses prestations proposées à l'ensemble des bénéficiaires.

Nous accompagnons les pupilles en colocation à Paris et, de manière plus générale, nous suivons les études et les résultats scolaires de tous nos pupilles.

« LE SALON DES FAMILLES »

Un lieu privilégié et chaleureux à la Maison des sapeurs-pompiers de France (Paris)

Grâce au financement accordé par la GMF, le Salon des familles a été créé courant 2020. Cet espace a été pensé et conçu pour être au cœur de la vie de l'ODP. C'est aussi un lieu convivial où il est possible de se retrouver entre pupilles et familles. Depuis plusieurs années, le président souhaitait qu'un espace soit dédié aux veuf(ves) et pupilles de passage à Paris, pour qu'ils puissent se retrouver, s'exprimer en toute confidentialité et discrétion, rencontrer l'équipe sociale présente dans les locaux et parler de leurs difficultés. C'est maintenant chose faite !



Dotée d'un canapé, d'un bureau, d'une table ronde, de plusieurs jouets pour enfants et d'une console de jeux, la pièce se veut familiale et chaleureuse. Elle accueille également les pupilles étudiants qui souhaitent travailler au calme, imprimer des documents utiles ou tout simplement désirent se ressourcer quelques instants et / ou se retrouver avec leur « famille de cœur ».

C'est donc un espace de vie permettant tantôt de s'isoler, tantôt de se réunir et qui redonne de l'importance au temps passé en famille, au partage et à l'épanouissement de tous.

N'oublions pas que la MSPF est la maison des sapeurs-pompiers de France. Elle est leur maison.

Le Salon des familles sera inauguré dès que la situation sanitaire nous le permettra.

UN PATRIMOINE EN FAVEUR DES PUPILLES de sapeurs-pompiers

Depuis 15 ans, nous avons fait l'acquisition de 11 appartements à Paris.

Cette démarche répond à l'un des objectifs que nous nous étions fixés en termes d'offre sociale. Trois d'entre eux sont réservés à neuf de nos pupilles qui effectuent leurs études à Paris et qui vivent en colocation, sept autres sont mis à disposition des pupilles pour de « courts séjours » (vacances, rendez-vous professionnel ou médical) et un dernier est entièrement réservé aux familles de sapeurs-pompiers, lorsqu'un de leurs membres est hospitalisé à Paris.

L'acquisition de ces appartements permet de les proposer à la location aux bénéficiaires de l'Œuvre, à moindre coût. À Paris, la vie est souvent chère pour un étudiant qui doit, en plus de son investissement scolaire, assurer dans bien des cas, seul, un loyer conséquent.

Petit boulot, job étudiant... ils sont souvent nombreux à trouver des solutions à l'indépendance financière. Force est de constater qu'en pleine pandémie de la Covid-19, celles-ci n'existent presque plus. C'est pourquoi nous proposons une participation minime leur permettant de se responsabiliser et de contribuer à l'entretien des lieux.

Le développement de l'offre en province, à proximité directe des grands centres universitaires

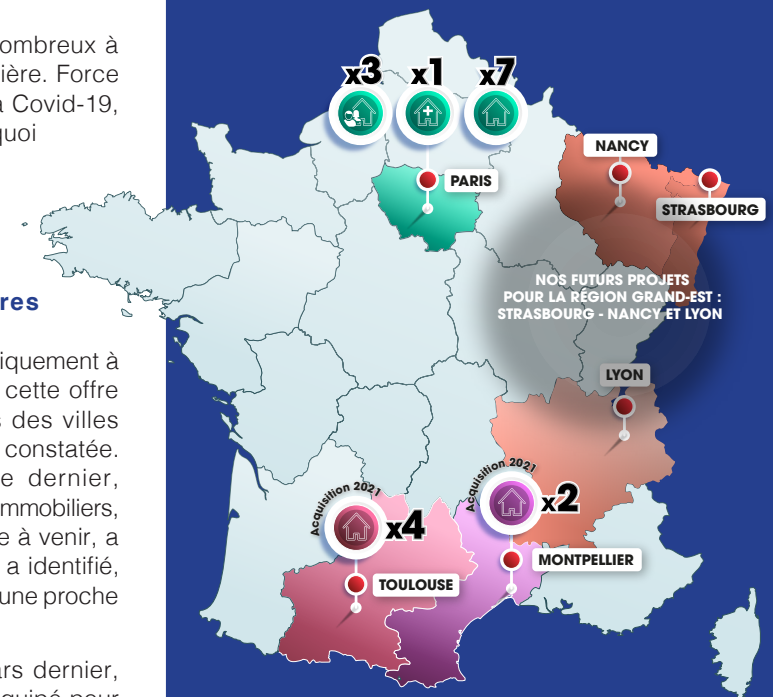
Avec des appartements jusque-là proposés uniquement à Paris, notre priorité est aujourd'hui d'étendre cette offre d'hébergement à nos pupilles étudiant dans des villes universitaires de province où la demande est constatée. Lors de l'assemblée générale, en octobre dernier, un budget spécifique dédié aux investissements immobiliers, d'un montant de 2 millions d'euros pour l'année à venir, a été voté. Le groupe de travail investissements a identifié, en 2020, des villes de province à prioriser. Chacune proche de grands centres universitaires.

Nous venons par exemple d'acquérir, en mars dernier, quatre studios de 20 m² à Toulouse, dont un équipé pour les personnes à mobilité réduite, et deux appartements à Montpellier, où la demande des pupilles sapeurs-pompiers est importante. Nous espérons pouvoir les proposer aux pupilles étudiants dès la rentrée scolaire 2021-2022.

Une première étape dans ce beau projet qui vise à se développer dans d'autres villes de province, la cible prochaine étant l'est de la France où des recherches sont en cours entre Strasbourg, Nancy et Lyon.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Nous possédons un patrimoine immobilier dédié à l'accomplissement de notre projet associatif. Pour consolider et développer notre accompagnement des pupilles dans leurs études, ce patrimoine fait l'objet d'un plan d'investissement, ciblant les grands centres universitaires français.



En 2020 :

99 pupilles

ont pu être hébergés gracieusement lors de leur passage à Paris.

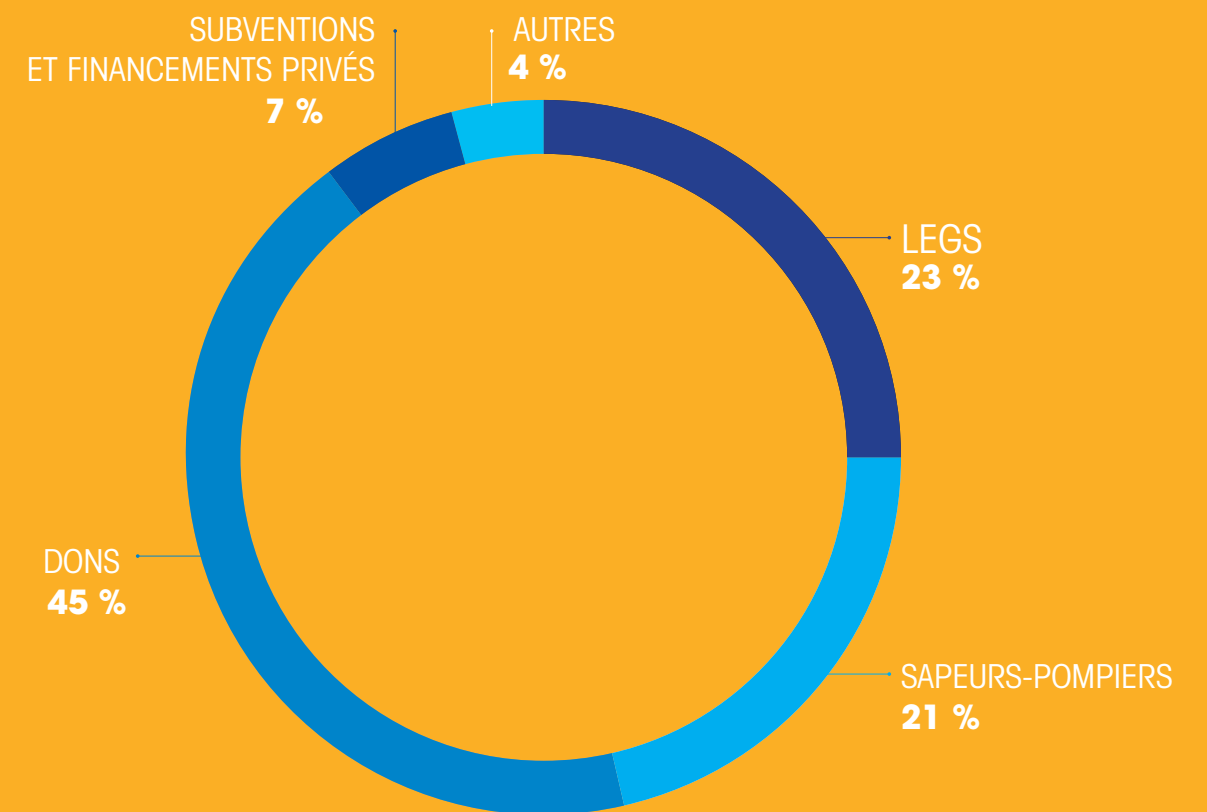
136 familles de sapeurs-pompiers

ont également bénéficié d'un appartement lors de l'hospitalisation de l'un de leurs proches.

NOTRE FINANCEMENT

NOS RESSOURCES ONT POUR ORIGINE :

- Les legs et assurances-vie.
- Les produits provenant de l'appel à la **générosité publique**.
- **Les dons et manifestations organisés par les sapeurs-pompiers.**
- **Des subventions publiques ou privées,** en particulier celle du ministère de l'Intérieur de 100 000 €.



L'ANNÉE 2020, UN CONTEXTE DIFFICILE, une générosité qui perdure

L'appel public à la générosité est essentiel pour pouvoir financer les missions sociales de l'ODP. Il représente près de 68 % des ressources de l'association. Ces dernières sont également constituées par la solidarité des sapeurs-pompiers, à hauteur de 20,80 %.

LA CAMPAGNE D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Actuellement, l'appel à dons s'effectue via quatre campagnes par an auprès de nos fidèles donateurs et une campagne de prospection pour en trouver de nouveaux. Pour 1 euro dépensé dans la réalisation de ces campagnes, ce sont 4,50 euros de collectés en faveur de nos bénéficiaires.

L'ODP et la digitalisation

L'ODP recense
chaque année

35 000
donateurs

Leurs dons permettent de financer ses missions sociales et de mettre en place de nouvelles actions en faveur de ses bénéficiaires.

1 demi-million d'euros

C'est le montant des dons collectés par prélèvement automatique qui se fait désormais annuellement.

Pour des raisons économiques et écologiques, les donateurs en prélèvement automatique ne reçoivent, en effet, qu'un seul courrier par an pour leur permettre d'ajuster leur soutien.

Nouveauté

Ouverture d'un espace donateurs.

Les donateurs sont plus autonomes pour modifier leurs coordonnées postales ou bancaires et pour réceptionner leurs reçus fiscaux. Par ce biais, nous espérons réduire l'envoi des courriers.

Alors que la collecte de fonds se faisait exclusivement par voie postale, l'ODP a souhaité diversifier ses canaux. Le chantier de la digitalisation a commencé en 2019 par l'envoi des reçus fiscaux par voie électronique (5 364 reçus envoyés en 2020, soit une économie de près de 5 000 euros pour l'association) et la mise en place d'un nouveau formulaire en ligne, et s'est poursuivi en 2020 par des campagnes e-mailing de fidélisation et de prospection.

En juillet 2020, l'ODP a voulu améliorer ses relations avec les donateurs en mettant en place un espace dédié, accessible depuis le site Internet. Cet espace permet de modifier ses coordonnées personnelles, de consulter l'historique de ses dons et de télécharger les duplicatas de ses reçus fiscaux. Au 31 décembre 2020, 120 donateurs ont utilisé cet espace.

Enfin, l'ODP a mis en place un service de cagnottes en ligne pour des porteurs de projets souhaitant collecter en ligne pour l'association. Ce système permet de reverser l'intégralité des dons à l'ODP, tout en évitant de verser des frais de gestion aux sites spécialisés dans cette prestation. Trois porteurs de projets ont bénéficié de ce service en 2020.

La campagne d'affichage, faire toujours mieux

Tous les ans, durant l'été, l'ODP lance une grande campagne de sensibilisation dans toute la France. Cette campagne ne pourrait exister sans le soutien d'une trentaine de sociétés d'affichage qui nous offrent des panneaux en fonction de leurs disponibilités ou nous font bénéficier de tarifs très avantageux. Ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros qui sont économisés par l'ODP pour se faire connaître auprès du grand public.

Près de 17 000 panneaux, traditionnels ou numériques, nous auront été offerts en 2020. Une année record, puisque nous dépassons les 12 000 de 2019 et les 8 000 de 2018. Avec un budget constant sur ce poste de dépenses, nous aurons réussi, en deux ans, à multiplier notre visibilité par deux. Nous remercions sincèrement toutes ces sociétés qui nous soutiennent dans notre démarche.

À noter que pour 2020, l'ODP a souhaité lancer une campagne d'affichage ciblée à Marseille, au moment du Congrès national des sapeurs-pompiers, qui devait se tenir mi-octobre. Si l'événement a été annulé pour les raisons sanitaires liées à la Covid-19, la campagne a cependant été maintenue.

La campagne d'affichage 2020

QUAND UN SAPEUR-POMPIER DÉCÈDE, SES ENFANTS RESTENT DANS L'OMBRE

NOTRE DEVOIR EST DE METTRE EN LUMIÈRE LEURS 1358 ORPHELINS SOUTENEZ LES ORPHELINS ET LES SAPEURS-POMPIERS !

ODP - 32 RUE BRÉGUET - 75011 PARIS - 01 49 23 18 18
www.oeuvresdepupilles.fr

ODP ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Remerciements

- ABRI SERVICES • AFFIOUEST • ATTRIA • AXO MEDIA • CADRES BLANCS • CDA PUBLIMÉDIA
- CÉVENNES PUBLICITÉ • CLEAR CHANNEL FRANCE • CLODEJAC • ESPACE URBAIN • EXTÉRIEURS
- EXTÉRIOR MEDIA • FUTURIS AFFICHAGE • GRAPHIC AFFICHAGE • JC DECAUX • KAIROS
- MEDIA TRANSPORTS • NJ PUBLICITE • PROMOVIL • PUBLI ESSOR • PUBLISUD • RDD AFFICHAGE
- SPIM PUBLICITE • URBAN CONNECT et URBAN VISION AFFICHAGE.

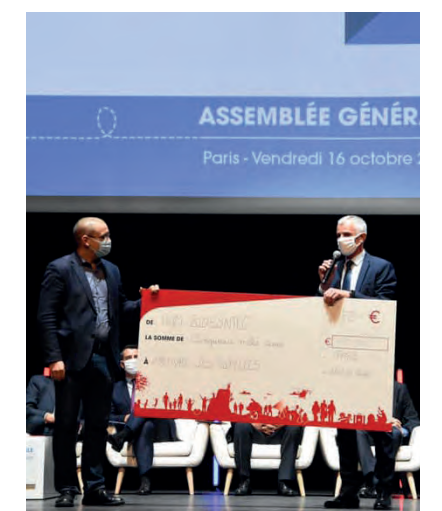
ZOOM SUR...

Aum Biosync, quand innover rime avec donner



Marc Riedel est sapeur-pompier volontaire en Saône-et-Loire et entrepreneur. Il est le fondateur de la startup **Aum Biosync**, qui a développé son expertise dans les rythmes biologiques au travail et plus précisément des sapeurs-pompiers, en utilisant des algorithmes et l'intelligence artificielle. En septembre 2020, cette jeune société a gagné le prix « 10 000 startups pour changer le monde », organisé par le journal « La Tribune ». Le prix comprend une dotation de 50 000 euros en publicité à utiliser sur les canaux d'information du journal. M. Riedel a fait don de cette dotation à l'ODP pour aider l'association à se faire connaître.

L'ODP le remercie sincèrement pour son geste solidaire.





LES MANIFESTATIONS DU RÉSEAU ASSOCIATIF DES SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers peuvent s'engager pour soutenir l'Œuvre des pupilles en organisant de nombreux événements caritatifs.

En 2020, les manifestations physiques ont pour la plupart été annulées. Toutefois, les sapeurs-pompiers de France ont encore démontré leur capacité d'adaptation et de mobilisation. Ils ont été nombreux à trouver des alternatives, notamment en organisant des événements en plein air. Un grand merci à eux, à vous !

Quelques exemples de manifestations :

- ▶ Événement sportif (beach-volley, concours de pétanque, tournoi de football, marathon...).
- ▶ Rassemblement musical (concert, chorale...).
- ▶ Événement ludique et festif (brocante, portes ouvertes, repas champêtre, collecte de jouets, bals du 14 Juillet...).



ZOOM SUR...

Les initiatives au profit de l'ODP par les unions départementales

Pendant l'été et en pleine pandémie de la Covid-19, plusieurs Unions départementales de sapeurs-pompiers ont pris l'initiative d'une vente de masques en tissu dont une partie des recettes était reversée au profit de l'Œuvre des pupilles. Une belle initiative relayée sur nos réseaux sociaux.

5 000 €

C'est la somme versée par l'UDSP 60 à l'ODP grâce à la vente des masques.

En 2020, les manifestations ont permis de récolter **268 341,31 €**



LES PARTENAIRES ET LES MÉCÈNES

L'engagement philanthropique de sociétés ou d'associations hors monde sapeur-pompier nous permet de renforcer notre action auprès de nos pupilles et de les accompagner tout au long de leur vie, ainsi que les familles de sapeurs-pompiers.

Retrouver nos partenaires et soutiens sur pompiers.fr

Scannez-moi!



En 2020, les entreprises partenaires ont versé

55 323,69 €

ZOOM SUR...

Les initiatives de nos partenaires et mécènes



Les garanties d'assurance-vie Entraid'Epargne Carac et Carac Profiléo (option solidaire) permettent d'apporter un soutien financier à l'ODP en proposant aux souscripteurs de lui consacrer 1 % de leurs versements. Tikehau offre également un pourcentage de leurs frais de gestion.

En 2020, La Carac a versé

28 015 €



Bruno dans la Radio

Pour la deuxième année consécutive et grâce au soutien de la société Goliath, partenaire de Fun Radio, une grande collecte de jouets neufs a vu le jour en décembre 2020. Pendant toute la semaine du 7 décembre, dès qu'un auditeur était à l'antenne de Bruno dans la radio, il gagnait un jeu neuf.

Pour chaque jeu offert à un auditeur, Fun Radio « doublait la mise » avec un jeu offert à l'ODP.

Résultats : nous avons reçu plusieurs centaines de jouets.

Ils nous soutiennent



LES LEGS ET ASSURANCES-VIE en 2020



1,4 million € encaissé

Montant qui représente :

17 dossiers legs
Montant moyen :
36 250 €

22 contrats d'assurance-vie
Montant moyen :
37 100 €

15 legs ont été acceptés par le conseil d'administration.

28 contrats d'assurance-vie

ont été portés à la connaissance du conseil d'administration.

Les ressources issues des legs et assurances-vie sont par nature aléatoires et incertaines. En 2020, le montant total de ces ressources a enregistré une forte baisse.

- Baisse du nombre de dossiers de legs réalisés (17 en 2020 contre 21 en 2019) s'explique en partie par le contexte sanitaire, notamment, par les retards accumulés dans les études notariales ou dans les commercialisations des biens immobiliers.
- Diminution significative de la valeur moyenne des dossiers réalisés. Si le montant moyen était de 67 700 € en 2019, il n'est que de 36 250 € en 2020.
- Le nombre de dossiers d'assurance-vie réalisés en 2020 est identique à 2019 (22). La valeur moyenne des dossiers a, là aussi, subi une forte diminution (69 800 € en 2019 et 37 100 € en 2020).



L'ODP est une association reconnue d'utilité publique. De ce fait, elle est autorisée à recevoir des legs et des assurances-vie et bénéficie d'une exonération totale de droits de succession sur les biens qu'elle reçoit ! Encore trop peu connue du grand public, l'association se mobilise pour mettre en lumière ses actions et mieux faire connaître les possibilités de soutenir ses missions avec le legs ou l'assurance-vie.

Chaque année, nous sommes présents au Congrès des notaires de France, événement majeur qui nous permet d'aller à la rencontre des notaires, relais indispensables entre notre association et ses bienfaiteurs. Malheureusement, en 2020, l'exposition prévue à Paris a été annulée en raison de la situation sanitaire. Nous espérons vivement nous retrouver à Nice, du 23 au 25 septembre 2021. L'ODP se fait aussi connaître en publiant quelques publicités dans des revues spécialisées notariales. Au mois d'avril, la revue trimestrielle « Conseil des notaires », destinée au grand public et disponible en kiosque, a choisi de mettre en valeur notre parrain Thomas Hugues, dans sa rubrique « Ils s'engagent ». Quatre pages ont ainsi été consacrées à l'ODP et à ses missions sociales.



Une communication plus régulière est faite auprès de nos donateurs qui peuvent recevoir une brochure complète sur les legs, donations et assurances-vie, sur demande.

MAIS AUSSI... DES ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC AU PROFIT DE L'ODP



LA COURSE MARSEILLE-CASSIS

En 2020, pour la première fois en France, une participation à caractère caritatif en faveur d'une grande cause était possible lors de chaque inscription à la Course Marseille-Cassis. La situation sanitaire, liée à la pandémie du coronavirus, a malheureusement provoqué l'annulation de la course. Chaque coureur qui le souhaite peut conserver son dossier pour 2021. Ils sont 1 772. Ainsi, 22 785 € ont déjà été récoltés pour l'association.



BOYARLAND

Le 25 décembre, Jeanfi Janssen, Taig Khris, Aurore Delplace et Emma Colberti ont représenté l'Œuvre des pupilles en portant haut et fort la couleur préférée des sapeurs-pompiers de France : le rouge ! Participant à l'émission TV BoyarLand, diffusée sur France 2 à 15 h 45, l'équipe rouge a récolté 8 981 € pour l'ODP. Un beau cadeau de Noël pour nos pupilles et familles.



CARABADE

Parmi les événements annulés en 2020 à cause de la Covid-19, il y aura eu la 18^e édition de la Carabade de Noël. Cette manifestation, qui rassemble plusieurs milliers de motards dans les rues de la capitale, permet de collecter des centaines de jouets pour nos orphelins et de les redistribuer lors du traditionnel Arbre de Noël. Jamais en panne d'inspiration et de solidarité, les organisateurs ont toutefois souhaité organiser une collecte de dons via une cagnotte en ligne qui aura rapporté un peu plus de 3 000 €. Merci pour leur soutien et en espérant les retrouver rapidement sur leurs deux-roues.



Une transparence pour donner en confiance

L'ODP a obtenu le label « Don en confiance » en mars 2005 et a vu son agrément renouvelé en octobre 2019.

Cette certification repose sur quatre grands principes :

- 1 RESPECT DU DONATEUR
- 2 TRANSPARENCE
- 3 RECHERCHE D'EFFICACITÉ
- 4 PROBITÉ & DÉSINTÉRESSEMENT

De plus, notre association peut être soumise à de nombreux contrôles (commissaire aux comptes, Cour des comptes et IGAS) et des inspections de notre ministère de tutelle (ministère de l'Intérieur).

MUR DES DONATEURS

en 2020

“

Face à cette situation sanitaire très particulière, un merci à vous, bon courage à chacune de vos sorties. »

Brigitte (95)

“

Vous avez toute mon admiration pour votre courage et votre engagement au service de chacun de nous quel que soit le risque à prendre. Merci. »

Martine (74)

“

Parce que les héros ne portent pas toujours de capes...

Merci. »

Séverine (01)

“

Une petite contribution pour une grande cause ! Je vous envoie tout mon soutien. »

Virginie (94)

“

Je suis moi-même maman d'un pompier et je sais que vous faites un travail formidable en prenant de très gros risques. Vos enfants doivent être protégés. Bravo à vous. Vous êtes de véritables héros. »

Sylvie (92)

“

Ayant reçu la prime Covid, j'en fais bénéficier tous ces orphelins qui n'auront pas forcément un Noël ou des vacances comme les autres enfants. Merci encore pour votre action. »

Mickaël (69)

“

Parce que vous ferez toujours tout votre possible pour nous, nous nous devons de faire notre maximum pour vos pupilles. »

Dominique (91)

“

Bravo pour votre dévouement sans faille en toutes circonstances, et que ce modeste don permette de participer au soutien des nombreux orphelins qui souffrent de votre disparition. »

Mireille et Gilbert (77)

“

De cordiales pensées à tous ces jeunes qui ont perdu leur papa ou leur maman dans l'exercice de leurs missions. Nos trois garçons se joignent à nous pour leur transmettre l'optimisme de la Vie. Merci à vous. »

Benoît et Sylvaine (70)

REMERCIEMENTS

L'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France remercie ses partenaires, mécènes et donateurs pour leur générosité et leur fidélité.

L'association remercie également tous les porteurs de projets qu'elle accompagne pour leur confiance et leur engagement.

L'ODP remercie, enfin, tout le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France qui contribue à son développement et notamment la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France et son président, Alain Boulou, pour leur implication permanente.



32 rue Bréguet
75011 Paris

odp@pompiers.fr

www.oeuvredespupilles.fr